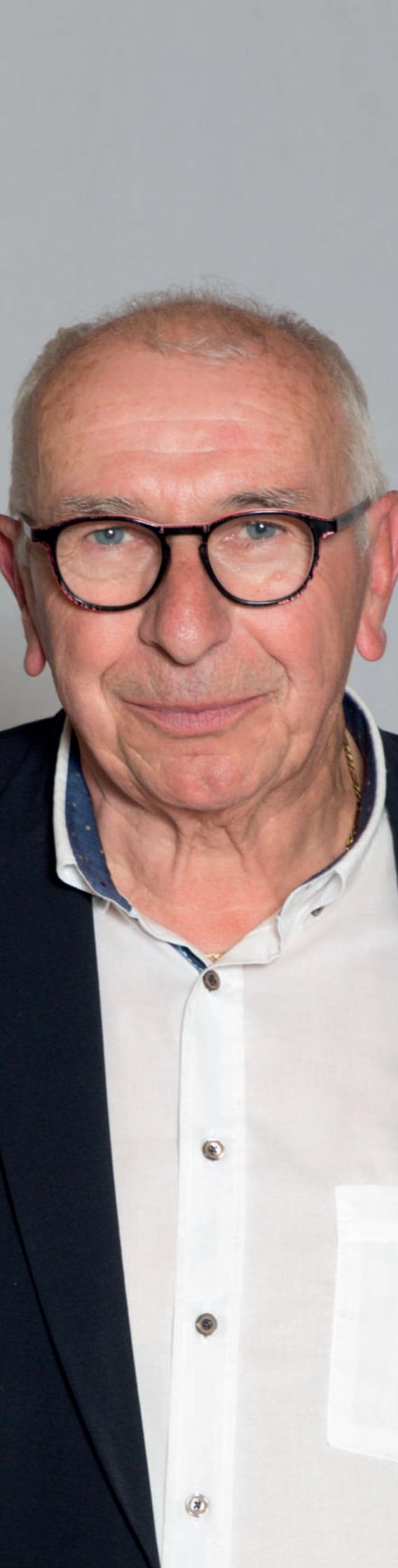




010 VIVRE
à RIOM
VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



Faire rayonner notre ville !

Depuis que je suis maire, avec mes différentes équipes municipales nous avons œuvré pour améliorer le cadre de vie des Riomois. Pour que chacun d'entre vous se sente bien dans sa ville. Mais derrière chaque projet municipal, nous caressons également l'espoir de rendre les Riomois fiers de leur ville. Il ne s'agit pas de pousser au chauvinisme local ni de magnifier à l'excès notre ville. Il s'agit plutôt d'offrir à Riom les conditions de son rayonnement local et même au-delà...

Ce rayonnement peut être économique et en tant que 1^{er} Vice-Président de Riom Limagne et Volcans en charge de l'Économie, de l'Emploi et de l'Attractivité, j'y suis particulièrement sensible. Les arrivées récentes d'entreprises telles que Fareva, Bacacier/Kingspan et Hermès témoignent de la vitalité de notre ville et dressent des perspectives très enthousiasmantes pour l'avenir. À cet égard, elles sont une source de fierté !

Le rayonnement d'une ville peut aussi être artistique et culturel. De ce point de vue, Riom est encore plus concernée que d'autres. Pourquoi ? Parce que notre ville a été littéralement façonnée par l'Art. Parce qu'elle a toujours été - et doit continuer de l'être - une ville ouverte aux artistes. Parce qu'il y a à Riom des femmes et des hommes de grande qualité qui se passionnent pour une culture protéiforme, qui va de l'Histoire au spectacle vivant en passant par la littérature et le patrimoine... Ils sont l'âme vivante de notre ville, et font de la culture une préoccupation fondamentale à Riom. Enfin, parce qu'avec mes élus nous portons une vraie ambition municipale pour l'Art et la Culture !

Notre ville se dote d'infrastructures culturelles de tout premier ordre. Je pense bien sûr aux Jardins de la Culture, mais aussi à tous les lieux qui pourraient demain se destiner à la création artistique. Certes, l'échec de Clermont-Ferrand Massif central 2028 pourrait freiner la dynamique engagée sur le territoire. Qu'à cela ne tienne ! Riom est prête à relever le défi d'une culture exigeante et ouverte à tous.

Dans cette perspective, je vous souhaite une année 2024 riche de projets individuels et collectifs ! Pour faire rayonner notre ville !

Pierre PÉCOUL

*Maire de Riom
1^{er} Vice-Président de Riom Limagne et Volcans délégué
à l'Économie, à l'Emploi et à l'Attractivité*

4

Ô MON BULLETIN !

6

NOTICES PRISONS

10

RIOM,
UN ROMAN-FEUILLETON

12

À TRAVERS LES YEUX
DE L'ART

22

PORTRAIT :
FLORENT CHARREYRE

26

ECOQUARTIER

28

ROBOT ROCK

30

DES PROJETS
QUI AVANCENT

40

#VAR

#VAR

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
pour tout savoir de l'actualité de votre ville !





Ô mon bulletin !



Les bulletins municipaux donc, sont autant de feuilles de chou écrites en votre nom, avec des élus qui se rappellent à chaque page à votre bon (ou mauvais) souvenir, et distribuées à 10 000 exemplaires dans toutes les boîtes aux lettres. Tout ça pour quoi ? Pour finir à la benne après avoir servi de réceptacle aux épluchures de légumes... C'est triste, vous ne trouvez pas ? Car produire un bulletin municipal, c'est du temps, de l'énergie et de l'argent. À **Riom, le bulletin municipal approche les 40 000€ par an entre l'impression et la distribution.** Quant au temps et à l'énergie passés dessus, ils sont objectivement inquantifiables. Alors quand on vient nous balancer qu'on « ne respecte pas les gens » ou encore que « les Riomais méritent mieux que ça », on voit rouge. Ou on rit jaune, c'est selon. Toujours est-il que nous voulions vous partager deux anecdotes qui disent assez bien l'atmosphère dans laquelle se lit aujourd'hui à Riom le bulletin municipal...

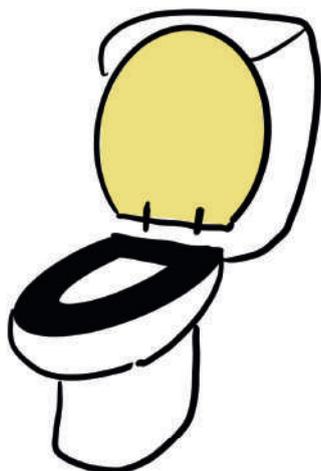


Cet article aurait tout aussi bien pu avoir pour titre : « *Ce qu'un bulletin municipal devrait ou ne devrait pas dire...* ». **Qui dit bulletin municipal dit quasi systématiquement exercice d'auto-promotion de l'équipe municipale** avec chiffres et photos en veux-tu en voilà. Du nombre d'arbres plantés au projet qui ne verra jamais le jour, en passant par les sempiternelles photos retouchées où coupages de rubans et autres inaugurations se disputent le prix de la meilleure mise en scène... C'est rarement sexy, souvent bourré de désespérantes platitudes sur le fond, et sur la forme de rubriques qui frisent parfois le ridicule - quand elles n'y sautent pas à pieds joints ! À en feuilleter certains, c'est à se demander comment les élus qui y figurent n'y perdent pas toute crédibilité... Déjà que leur cote n'est pas au grand beau fixe...



Premier exemple de critique entendue : « *on ne respecte pas les gens* ». Pourquoi ? Parce qu'on a eu le malheur de rappeler que les arrêtés de restriction d'eau posaient à un certain nombre d'habitants des questionnements très terre à terre du type : "Comment vais-je arroser mon jardin ? Ou remplir ma piscine ?" (VAR009, page 39). Or il semble que de tels questionnements ne sont pas compatibles avec une approche « sérieuse » - osons le terme : « existentielle » - du problème, vous vous doutez bien... **Soit on se préoccupe d'arroser ses tomates, soit on s'inquiète du devenir de la planète** : chacun ses combats !

Deuxième exemple : « *les Riomois méritent mieux que ça* ». La raison ? Nous avons eu le tort de faire référence, dans un article « coup de gueule » qui déplorait les multiples incivilités liées à la propreté autant qu'il rendait hommage aux agents municipaux en charge de « passer derrière » (VAR008, pages 22-23), à un monument du cinéma français : *Les Visiteurs*. Faire référence à une comédie populaire dans un article où l'on trouve à plusieurs reprises les termes « merdes », « saloperies » et autres « chiottes » : il n'en fallait pas plus pour que les tenants de la haute-tenue cinématographique (sans doute des spécialistes de Jean Vigo ou de Rainer Werner Fassbinder) nous clouent à leurs méchants piloris. Au point de nous écrire des mails émaillés de fautes d'orthographe... Heureusement que le ridicule ne tue pas !



Ces deux anecdotes doivent être prises comme telles. Mais derrière les retours avérés (oraux ou écrits) que nous recevons au sujet du bulletin, il y a ce que l'on ne voit pas mais que l'on entend, ce que l'on perçoit : la propension de certains lecteurs à se sentir attaqués, dénigrés, jugés... quand on a le malheur d'aborder un sujet dont ils se sentent familiers. Comme si le simple fait de mettre le nez dans leurs domaines de prédilection (les pistes cyclables pour les cyclistes, les jardins potagers pour les jardiniers, l'art pour les artistes...) venait immédiatement les heurter. Comme si un mot, une interpellation à leur endroit (puisque tout porte à croire qu'ils se sentent « visés ») leur suffisait pour vouer aux gémonies les

44 pages du bulletin (qu'ils n'ont bien sûr pas lues)... **Comme si en voulant raconter une histoire qui parle à tous, on les dépossédait de leur propre narratif...**

Pour nous, l'enjeu du bulletin municipal est précisément là, dans l'histoire qui se raconte au fil des numéros : sur les projets qui naissent (pensons à l'écoquartier), ceux qui nous immergent dans l'Histoire et ne nous laissent pas indemnes (pensons aux friches carcérales), les initiatives qui prennent de l'ampleur (*FORUM* ou *Riom fait sa transition*), les associations qui se créent (voir page 28), les événements qui fédèrent (*Fête de la Ville*, *Frénésies* et *Féeries*)...

Vivre à Riom, c'est une ambition : raconter l'histoire d'une ville qui se transforme, et un parti pris : axer ce récit autour de ceux qui aujourd'hui font l'histoire de notre ville... Sans jamais oublier ceux qui, plus loin de nous, l'ont faite. Vivre à Riom, c'est un témoin du passé autant qu'un projet d'avenir. C'est un objet de transmission.

Pourtant à se fier aux quelques échos qui nous parviennent, on dirait qu'un certain nombre de Riomois se satisferaient bien en 2023 d'une feuille de chou toute

rabougrie avec ses informations sans saveur sur le nombre d'arbres plantés (plus on en plante, plus on est écolo !), ses photos de rubans coupés (avec le bon angle, qu'on voit bien l'écu !) et ses élus en médaillon un peu partout (après le médaillon de veau, le médaillon d'écu : très valorisant pour ce dernier). Quelque chose qui se feuillette gentiment dans la salle d'attente du dentiste, sur lequel on peut éplucher ses légumes sans scrupules ou qui va bien pour caler le pied de la table du salon...

Plutôt que d'égrener des photos d'élus au fil des pages, nous les distillons avec parcimonie dans le but de mettre des visages sur les projets. Plutôt que de valoriser factuellement l'action municipale, nous préférons la confronter au ressenti de ceux qui la vivent au quotidien : vous ! **Nos textes ne sont pas des majeurs en l'air, mais des mains tendues** pour vous inviter à participer avec nous à cette grande histoire que raconte, numéro après numéro, le bulletin municipal. Derrière le ton qui provoque, titille et parfois agace (sous prétexte qu'on est la voix de la Ville, on devrait être tout lisses et tout chiants ?), croyez-nous : **il y a beaucoup d'amour derrière ce Vivre à Riom !**



NOTICES

des prisons de Riom

Dans le cadre du projet de revitalisation des deux prisons de Riom, Marie-Anne Barnier, ex-directrice du Pays d'art et d'histoire de Riom Limagne et Volcans, nous accompagne dans le projet de valorisation globale de ces deux sites. Ainsi, elle a réalisé la frise chronologique intitulée « *Les prisons de Riom en dates* » reproduite en pages 6 et 7 du VAR009*. Pour ce numéro, elle a rédigé les deux notices qui suivent et qui concernent la dimension patrimoniale des prisons. En attendant très prochainement de nouvelles visites guidées...



La structure en "croix de Lorraine" de la maison d'arrêt vue du ciel.

La maison d'arrêt

Afin de remplacer la maison d'arrêt et la maison de justice de Riom, proches du palais de justice, l'administration départementale envisage en 1854 la construction d'une nouvelle maison d'arrêt et sollicite l'architecte Aymon Mallay qui propose deux projets. Le terrain choisi, situé au faubourg de La Bade, à l'est du centre ancien et à proximité immédiate du palais, permet une construction *ex nihilo*.

Aymon Mallay (1805-1883)

Il conduit ou coordonne en tant qu'architecte diocésain de nombreux chantiers de restauration à Riom (Basilique Saint-Amable, Notre-Dame du Marthuret, Sainte-Chapelle) et en Auvergne (Clermont-Ferrand, Saint-Flour, Le Puy...). En tant qu'architecte départemental, il porte un grand intérêt à l'architecture carcérale et rédige dès 1838 un rapport sur *L'Application du système pénitentiaire aux maisons d'arrêt*.

Le contexte carcéral

La maison d'arrêt de Riom est représentative d'une typologie architecturale et d'une organisation propres aux établissements pénitentiaires de l'époque.

*Au moment de la mise en forme, nous avons laissé se glisser une erreur dans les dates : c'est en 1357 (et non en 1257) que les Cordeliers ont obtenu le droit de s'installer intra-muros.



Le message est-il parvenu à son destinataire ?

Conformément aux circulaires de 1836 et 1841, les nouveaux établissements doivent répondre au principe de l'emprisonnement cellulaire pour les courtes peines et à la séparation des sexes et des délits avec la création de quartiers.

Le projet de 1854

Pour le premier projet, Mallay choisit le type pennsylvanien qui propose un plan rayonnant permettant la surveillance à partir d'un point central. Quatre bâtiments, disposés en croix grecque, s'inscrivent dans une parcelle carrée. Depuis le chemin de ronde, les axes de circulation convergent en diagonale vers le vestibule central et la chapelle. Trop coûteux à réaliser, ce projet n'aboutira pas.

Le projet de 1858

Considéré comme moins onéreux, le second projet prend place dans une parcelle rectangulaire. Plus conventionnel, il adopte le plan en grille utilisé pour l'architecture hospitalière. Il se compose de cinq corps de bâtiment parallèles séparés par des cours de promenade. À partir du corps d'entrée et de la cour d'honneur se succèdent du nord au sud, le pavillon administratif, la maison d'arrêt, la maison de justice, et le pavillon des femmes près de la chapelle. Une galerie axiale traverse perpendiculairement les bâtiments, assurant la circulation et la distribution. Un passage souterrain met la maison d'arrêt en relation avec la cour d'appel.

Architecture, rigueur et sobriété

La symétrie est de mise tant pour le plan que pour les élévations des différents bâtiments. La façade du bâtiment d'entrée entièrement appareillée et son porche monumental adoptent clairement un vocabulaire néo-classique en résonance avec la façade du palais de justice. Mallay utilise avec le plus grand soin le matériau local, la pierre de Volvic, tout en reprenant les codes de l'architecture pénitentiaire : sobriété des lignes, ordonnance symétrique, décor minimaliste.

Une élévation homogène

L'ordonnance est identique sur les deux niveaux de chacun des bâtiments qui présentent un soubassement appareillé, des baies couvertes d'un arc en plein cintre, un double bandeau séparant les niveaux, une corniche moulurée bordant la toiture à quatre pans à faible pente. Au sud, des travées aveugles préservent la même ordonnance ; le plein cintre des baies permet le recours à des tympanes en demi-lune pour éclairer les couloirs. Le dispositif de surveillance des différentes cours grâce à des regards ménagés dans des meurtrières horizontales taillées dans la masse est une autre originalité de la maison d'arrêt.

Protection et mise en valeur

Mise en service en 1866, désaffectée 150 ans plus tard à la suite de la construction d'un nouveau centre pénitentiaire (2016), la maison d'arrêt est rachetée en 2023 par la Ville de Riom qui lance un appel à projets de réaménagement urbain avec cession immobilière pour réhabiliter le

site de la maison d'arrêt et celui de la maison centrale en centre-ville. En juin et septembre 2023, la Ville de Riom organise avec le Pays d'art et d'histoire de Riom Limagne et Volcans des visites immersives dans la maison d'arrêt qui accueille jusqu'à 4500 visiteurs sur quatre jours...

À l'heure où se pose la question du devenir de cet établissement pénitentiaire, la reconnaissance de sa valeur patrimoniale et la nécessité de sa protection font l'unanimité.

La protection au titre des monuments historiques de la maison d'arrêt de Riom a été validée par la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), réunie en séance à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) à Clermont-Ferrand le 14 décembre 2023.



Le fameux souterrain, qui n'est donc pas un mythe...



La maison centrale

Les bâtiments occupent une parcelle de forme triangulaire d'une superficie d'un peu plus d'un hectare au nord-est de la ville. L'ensemble est ceint de hauts murs aux jambes harpées surmontés d'un chemin de ronde et d'échauguettes. Il a été jusqu'en 2016 le seul exemple en France d'établissement carcéral en site patrimonial protégé.

Le contexte historique

En 1801, le préfet du Puy-de-Dôme propose de transformer l'ancien couvent des Cordeliers en maison centrale pour recevoir les prisonniers de huit départements. Ce projet s'inscrit dans un contexte de réutilisation des bâtiments monastiques à des fins carcérales ; il permet d'établir un parallèle entre enfermement des clôtures monastiques et enfermement pénal et témoigne de la continuité dans le choix des dispositifs et dans l'agencement spatial.

Le contexte carcéral

Au début du XIX^e siècle, de nombreuses abbayes vacantes appartenant à l'État en tant que bien national deviennent les « maisons centrales de force et de correction » instituées par le Consulat (1801). Ce sont de grandes manufactures carcérales qui détiennent des condamnés à la réclusion criminelle ou à un emprisonnement correctionnel de plus d'un an. Placées au centre d'une circonscription qui dépend de l'État, elles constituent dans la France du XIX^e siècle un puissant maillage répressif.

Un projet au long cours

À Riom, il faudra l'intervention de plusieurs architectes pour mener le chantier à son terme. Le projet d'Attiret (1750-1823), architecte communal, n'aboutit pas. En 1808, le gouvernement impérial nomme Pierre Rousseau (1751-1829) à la fonction d'architecte de la maison centrale auquel succède en 1821 Guillaume Degeorge

(1787-1868). Officiellement créée en 1812, la maison centrale ouvre en 1821 alors qu'elle n'est pas achevée.

Le programme

Il comprend plusieurs ensembles : la prison avec l'adaptation des bâtiments conventuels existants et la construction à l'est d'un bâtiment administratif. Rousseau réserve les bâtiments autour du cloître au quartier des hommes et transforme l'église en ateliers au rez-de-chaussée et en dortoirs aux étages, en divisant la nef en trois niveaux voûtés d'arêtes. Il conserve les galeries du cloître gothique qu'il surélève en respectant le rythme des baies. Dans l'angle nord-est de l'église, adossé au mur d'enceinte et séparé des bâtiments anciens, le quartier des femmes s'organise autour d'une cour.

Le bâtiment de l'administration

Sa façade monumentale de onze travées relève d'une esthétique néo-classique

en accord avec l'architecture prônée, dès avant la Révolution, par Ledoux (1736-1806) ou Boullée (1728-1799). De plan rectangulaire, double en profondeur, couvert d'un toit en croupe, ce bâtiment isolé compte quatre niveaux : soubassement, rez-de-chaussée, premier étage, étage attique. Les lignes horizontales s'imposent, tant au premier niveau traité en bossages continus adoucis qu'à l'étage attique où des baies intercalées entre des consoles forment avant-toit. Au rez-de-chaussée s'ouvre un grand porche couvert d'un arc cintré remarquable par sa puissante clé à bossage. Le vestibule présente deux piliers monumentaux et quatre pilastres corniers d'ordre dorique sans base. Un couloir voûté d'arêtes distribue les appartements. Le bâtiment donne à l'est sur un jardin (après 1872) qui occupe la pointe de l'îlot.

La clôture

Le mur d'enceinte est construit entre

1878 et 1880 d'après les plans d'Aymon Mallay (1805-1883), architecte de la maison d'arrêt. Surmonté du chemin de ronde, il est ponctué de guérites crénelées dans le goût médiéval. Enfin, en 1879-1880, Agis-Léon Ledru (1816-1885) réalise, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, un imposant portail néo-classique composé d'une grande porte cochère et de deux portes piétonnes.

Les interventions du XX^e siècle

L'établissement est fermé à plusieurs reprises. D'abord de 1954 à 1957, époque à laquelle est envisagée l'installation du musée régional d'Auvergne. Puis entre 1984 et 1989 où la prison est réaménagée et mise aux normes par l'architecte riomois Jean-Marie Rollier (1947-2004) qui, démolissant le quartier des femmes, construit le long des deux murs d'enceinte des bâtiments parallèles orientés est-ouest. Un accident de chantier endommage une partie de

la voûte de l'ancienne église, de sorte que les travaux sont suspendus pour ne jamais reprendre.

Protection et mise en valeur

Désaffectée en 2016 après la construction d'un nouveau centre pénitentiaire (2013-2016) et rachetée par la Ville de Riom en 2023, tout comme la maison d'arrêt du faubourg de La Bade, la maison centrale fait partie du projet de réaménagement urbain initié par la Ville qui permettra de redonner vie à ces deux friches carcérales.

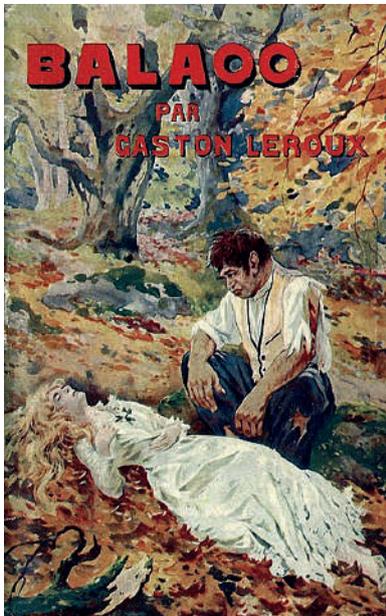
L'inscription du site en totalité en 2020 fait suite aux précédentes protections de 1926 et 1962, et répond à la problématique de sauvegarde du patrimoine pénitentiaire établi ici dans le contexte particulier d'un ancien couvent en cœur de ville.

RIOM, un roman-feuilleton

Par Gilles FRIERESE*

Riom ne s'est pas fait en un jour et ne peut pas être mis en bouteille. Mais dans les romans, si. Riom fantastique, Riom policier, Riom porte de l'Atlantide, demandez le programme.

Le roman *Balao*¹, publié en 1911 et signé Gaston Leroux, est un formidable manteau d'arlequin cousu de littérature policière et fantastique, d'érudition et de farce théâtrale. Dans un village du Puy-de-Dôme, Saint-Martin-des-Bois, des assassinats monstrueux terrorisent les habitants. Trois hommes, les frères Vautrin, braconniers et détrousseurs bien connus des services de police, sont **arrêtés puis traduits devant les Assises de Riom**, où le jury populaire les condamne à la peine capitale.



Gaston Leroux

Mais tout le monde se trompe. Le coupable, l'auteur des crimes qui plongent les habitants de Saint-Martin-des-Bois dans l'épouvante, est un anthropopithèque nommé Balao, sorte de créature intermédiaire entre le singe et l'homme, que le docteur Coriolis a ramené de l'île de Java et « humanisé ». Tellement « humanisé » que Balao s'est épris d'un amour impossible pour Madeleine, la fille du docteur. Et cela le rend fou. Sa force herculéenne explique les dégâts subséquents.

Ne cherchez pas le village de Saint-Martin-des-Bois, il ne figure sur aucune carte. Pas plus que la rivière qui le traverse, la Cerdogne. En revanche, s'il vous prenait l'idée de permuter le « r » et le « e » de Cerdogne, vous obtiendriez le nom de Credogne, un affluent de la Dore. Vous n'auriez plus alors qu'un pas minuscule à franchir pour conclure que **sous le nom de Saint-Martin-des-Bois se cache en réalité celui de Puy-Guillaume**. Et vous auriez raison de le faire. De nombreux indices jetés çà et là par Leroux au fil du roman le confirment. Le travestissement des lieux, des personnages ou des situations est un grand classique des romans-feuilletons de la Belle Époque. Gaston Leroux excellait si bien dans cet exercice qu'on le soupçonna, et le soupçonne encore, d'avoir passé dans ses romans, sous forme d'allusions, de jeux de mots ou d'anagrammes, des informations relevant du secret d'État. Rien que ça !

Autre romancier qui excella dans cet exercice, Pierre Benoit. Quelque peu oublié aujourd'hui, il renouvela pourtant le roman d'aventure, en brossant notamment des portraits

d'héroïnes à la fois troublantes et sensuelles qui marquèrent leur époque. **Par des chemins semés d'indices, il va nous mener dans un Riom parallèle**. Et le regard que vous portez quotidiennement sur la « *Belle Endormie* » pourrait bien en être changé.

Le Hoggar de Pierre Benoit nous laisse hagard

Publié en feuilleton en novembre 1918, *l'Atlantide*², deuxième roman de Pierre Benoit, remporta un succès considérable et immédiat. Au cours d'une mission d'exploration géographique menée en 1897 dans le massif du Hoggar, en plein désert du Sahara, deux officiers français, le capitaine Morhange et le lieutenant Saint-Avit, sont capturés et conduits dans un palais fabuleux, où ils découvrent qu'ils sont désormais les prisonniers de la reine Antinéa, dernière descendante des Atlantes.

On a parlé de canular à propos de ce roman d'aventure. Tout y semble en effet truqué, à commencer par la forme du récit : une lettre rédigée six ans après les faits par un troisième officier et envoyée par lui à son plus proche parent, **un certain monsieur Leroux, « conseiller honoraire à la Cour d'appel de Riom »**. Or sans la quinzaine de notes, extrêmement précises et savantes, que ce « conseiller honoraire » d'une stupéfiante érudition ajoute au bas des pages de la lettre, nous serions un peu perdus. **Le lecteur entre donc pleinement dans l'Atlantide imaginaire de Pierre Benoit par une porte que nous connaissons bien : Riom.**

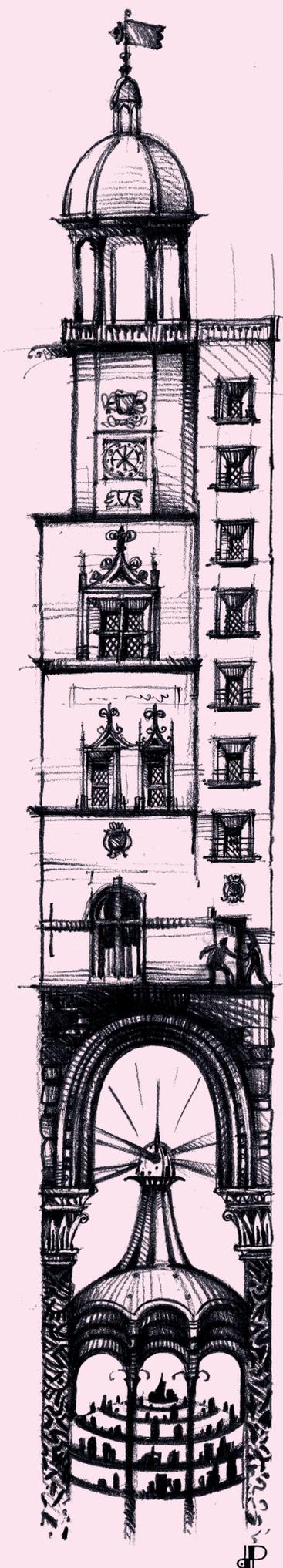


Illustration : Denis Poughon

Et la suite ne laisse pas d'étonner. Riom devient peu à peu le centre d'un cercle qui s'élargit au Puy-de-Dôme, à l'Auvergne et au Massif central, par allusions successives, jusqu'au vertige. Ainsi apprend-on qu'un comte polonais nommé Biélowsky, retenu contre son gré dans le palais d'Antinéa, comme nos deux officiers, porte un vêtement « *vert bouteille, à revers jaunes* » dont la mode fut lancée par le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III et surtout député du Puy-de-Dôme. Quant à ce nom, Biélowski, il rappelle étrangement celui de **Jean-Baptiste Biélawski, historien auvergnat et ancien officier du 32^{ème} régiment de mobile de Riom**, dont le père, tout comme celui de Biélowsky, a fui la Pologne en 1830.

Poussons le cercle aux limites du Massif central. Selon Pierre Benoit, les Touaregs qui peuplent le massif du Hoggar étaient appelés autrefois Mazyces et le Hoggar, toujours selon Pierre Benoit, « *massif central mazycien* ». Comment ne pas entendre ici le mot « magicien » et ne pas voir un tour de passe-passe dans cet à-peu-près phonétique ? Comme le dit le lieutenant Saint-Avit, agacé par ce qu'il voit et entend dans le palais d'Antinéa : « *Enfin, suis-je oui ou non au Hoggar, sacré nom de Dieu ?* » De là à dire qu'il était retenu dans un palais auvergnat par la dernière descendante des Atlantes...

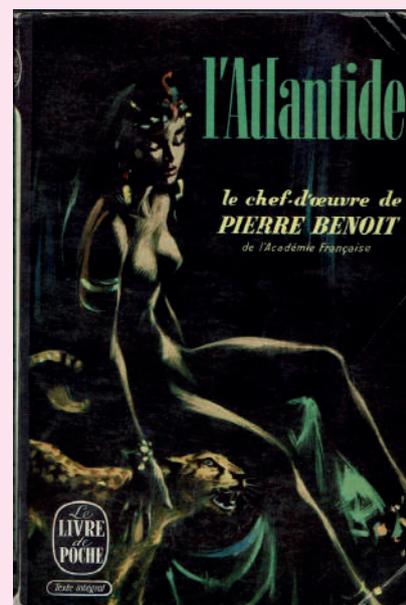
La cour du palais d'Antinéa est pleine

Les prisonniers du palais ont accès à des journaux français qu'Antinéa se fait livrer par les caravanes commerciales du désert. Dans l'un d'eux sont reproduits « *des vers de jeunes poètes* », Edmond Haraucourt et Fernand Gregh³. Haraucourt fut un ami intime d'Etienne Clémentel, maire de Riom de 1904 à 1936. Ce dernier, dans une conférence qu'il donna devant la Société des Amis de l'Université d'Auvergne en 1899⁴ avança l'idée que les Celtes, et donc les Arvernes, descendaient peut-être des Atlantes. Idée qu'il partageait avec d'autres personnes, dont Edmond Haraucourt et Fernand Gregh, qui

entrèrent au comité d'honneur de la Société d'Études Atlantéennes fondée par Paul Le Cour en 1926. Soit huit ans après la publication du roman de Pierre Benoit ! Hasard, prémonition ?... Cette même année, Haraucourt se mêla publiquement de la controverse qui faisait rage autour du site archéologique de Glazel, près de Vichy, en posant dans la *Dépêche du Midi* la question à 10 000 euros : « *Glazel ne serait-il pas un vestige de l'Atlantide disparue* » ? N'en jetez plus, la cour du palais d'Antinéa est pleine.

Nous aurions pu, dans la même veine, nous pencher sur le cas de **Maurice Leblanc et de son personnage, Arsène Lupin**, que la télévision a remis au goût du jour, une fois encore. Nous faisons bien entendu allusion à la série dans laquelle Omar Sy tient le premier rôle. Les héros ne meurent jamais, et Lupin moins que les autres, qui découvre dans la chaîne des Puys, quelque part entre le Lac Pavin et celui de Montcineyre, la légendaire Fontaine de jouvence, symbole de renaissance et d'éternelle jeunesse⁵. Mais l'œuvre de Leblanc est un continent et les continents ont besoin d'espace. Une autre fois, peut-être...

*Gilles Frierese, ancien journaliste, est aujourd'hui documentaliste à l'institution Sainte-Marie à Riom.



1 – Publié pour la première fois dans le journal *Le Matin*, en feuilleton, du 9 octobre au 18 décembre 1911. / 2 – Paru en feuilleton dans la *Revue de Paris* à partir du 15 novembre 1918, puis en volume en avril 1919 aux éditions Albin Michel. / 3 – F. Gregh (1873-1960) élu à l'Académie française en 1953 ; E. Haraucourt (1856-1941), poète, romancier et conservateur du Musée de Cluny à Paris de 1903 à 1925. / 4 – Conférence intitulée « *L'âme celtique* ». / 5 – *La demoiselle aux yeux verts*, roman de 1927.



À TRAVERS *les yeux de l'Art*

Ces derniers mois, il n'y en avait que pour lui. Dans les milieux autorisés, il n'était question que de lui. Il y avait toujours une place qui lui était réservée dans les comptes-rendus des conseils municipaux faits par la presse locale.

Inlassablement il revenait, tel un courant d'air dans un grenier. Sur lui couraient les plus folles rumeurs, résonnaient les bruits les plus saugrenus. Il était l'objet des plus vives critiques, et des plus fols espoirs. Comme si le destin de Riom, l'espace de quelques semaines, fut pendu à lui...

Lui, c'est le label « *Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes* » délivré chaque année par la Région en soutien à la programmation culturelle. Un label qui donne lieu à une subvention, comme il en existe tant d'autres. Sauf que LE label était subitement devenu bien plus que cela... À la fois sésame pour qui veut pouvoir s'adresser au « milieu culturel », gage donné à ce même milieu de la qualité d'une programmation, grille de lecture objective (sic)

de la qualité d'un spectacle, et enfin mètre-étalon de la politique culturelle de notre ville. Rien que ça !

Le malheur dans cette histoire, c'est que la rumeur autour du label avait tellement enflé qu'on eût pu croire que la culture à Riom ne se résumait plus qu'au spectacle vivant, aux troupes qui se produisent en salles (et dans la rue !) et y trouvent résidence, et à son public d'abonnés. **Des abonnés**

qui, régulièrement, oublie pourtant de venir... Pas tous ! Mais un nombre assez conséquent à chaque représentation pour se laisser aller à penser que peut-être, la culture à Riom peut se jouer ailleurs que dans les salles... Nous n'avons pas eu besoin d'aller chercher bien loin... Car de lieux de culture, d'espaces dédiés à l'art et à la création, notre ville peut se targuer d'en avoir quelques-uns où l'inspiration souffle tel un grand courant d'air frais...



Des écoles à l'avant-garde

À la fin de l'hiver 2020, alors que rien ne laisse présager la pandémie mondiale qui se prépare, les Riomois entrent pour la première fois dans le bâtiment conventuel de La Bade fraîchement transformé en écoles de musique et d'arts plastiques. Un bâtiment unique en son genre, un de ces lieux magiques dont il suffit d'arpenter les couloirs pour sentir toute la force d'un patrimoine séculaire. Mais il n'y a pas, dans cet ancien édifice religieux, que le patrimoine qui vous prend aux tripes. **Il y a l'ambiance, l'atmosphère générale.** Tout ce qui tient de la sensibilité de l'endroit. Cette atmosphère suinte de partout : dans l'atrium, dans les salles, dans les étages, dans la cour... Il est impossible de s'y soustraire.

Il y a entre ces murs l'école d'arts plastiques dirigée par **Alexandre Rocuzzo**, qui compte une dizaine de profs et pas moins de 450 élèves dont les plus jeunes ont 5 ans. Quand Alexandre vous parle de l'école, il l'envisage dans sa totalité, la considère dans toutes ses composantes. Arts et musique et tout le reste... Une école qui d'après lui, ne se contente pas de délivrer des cours mais qui est « *un lieu de culture et un lieu de vie* ». En forme d'illustration, il rappelle l'accueil des scolaires sur des projets montés avec des profs de l'école d'arts plastiques : **entre 700 et 800 élèves des écoles de Riom sont accueillis chaque année Faubourg de La Bade.** Il évoque également le partenariat avec les Centres sociaux, ou encore celui avec le CCAS qui en 2022 avait fait l'objet d'un travail collectif avec un artiste de l'école d'arts plastiques et en 2024, devrait donner lieu à une manifestation artistique autour de la santé psychique. Une façon de

montrer que l'école ne vit pas repliée sur elle-même, mais au contraire que sa vocation pédagogique va bien au-delà de ses propres murs. **Une vie « hors les murs » qui est aussi le créneau de l'école de musique dirigée par Christophe Arbre.** Lui voit dans la démarche de « *faire sortir les élèves* » un bon moyen de « *les confronter à un public non acquis* ». Ainsi quand ils jouent à la fin de l'année dans les Jardins de la Culture, ou bien dans les studios du Centre social au Couriat (où se tiennent notamment des cours de « *musique actuelle amplifiée* »),

"On a beau se trouver dans une école, l'académisme n'est pas toujours de mise."

ils sortent de leur zone de confort. Et c'est bon pour eux ! Certes, on n'ira pas jusqu'à dire que c'est en-dehors des murs de l'école que les élèves s'expriment le mieux. Pourtant, c'est bien cette vie « hors les murs » qui fait la force de l'école. Et qui la fait connaître. Il suffit de penser, toujours côté musique, aux **rendez-vous Blablajazz** qui depuis 2018 animent le quartier du Couriat en partenariat avec le Centre social. Le *Little Big Band* a prévu d'y jouer le 4 avril prochain un répertoire sur Nougaro...

Et puis il y a les poids lourds, les mastodontes de la programmation musicale à Riom : **Piano à Riom**

au printemps, et Jazz en Terrasse en été. *Piano à Riom*, rendez-vous incontournable des amateurs de musique, qui va même cette année accueillir des ateliers de découverte de l'art numérique, de la musique classique et du piano en général. *Piano à Riom*, qui pousse les murs de Riom pour aller investir le territoire avec ses « *Rencontres pianistiques* » qui tous les deux ans, laissent place aux auditions de plusieurs écoles de musique du territoire (Ennezat, Volvic...). **Les prochaines se tiendront le 26 mai 2024 à l'école de musique de Riom.** Et *Jazz en Terrasse* donc, en partenariat avec le groupe *Massif collectif* de Yannick Chambre, prof à l'école de musique, mais aussi organisateur des *jam sessions* de Jazzobus au Bar des Tanneries et une fois par mois sur le temps de la pause méridienne, animateur des « *concerts sandwichs* » qui nous font voyager des Balkans jusqu'en Asie. Quand on vous dit que cette école n'a pas de frontières ! Au point même d'imaginer pour la classe de formation musicale numérique **un projet de courts métrages en musique avec... la Chine !** Tout cela sous la houlette du même Yannick Chambre et avec les bons soins de Marc Brunier-Mestas, prof à l'école d'arts plastiques. Car les deux écoles se parlent ! Et elles parlent ensemble à un public qui vient assister toujours plus nombreux, une fois par mois, aux « **concerts sandwich** » de Yannick Chambre et aux « **conférences sandwich** » sur l'histoire de l'art d'Alexandre Rocuzzo. Des sessions communes permettent même aux deux conférenciers (qui n'en ont surtout pas l'air) de mêler art plastique et musique en associant les plus grands artistes du passé (et du présent !) pour pousser encore plus loin les limites de la création...





De limites on ne s'en fixe pas vraiment aux écoles : ni symboliques ni même physiques. Car si les salles sont fermées, certaines s'ouvrent sur des trésors. Ainsi de la salle Blazeix dans laquelle se déroulent ces fameuses conférences (qui tiennent plutôt de l'expérimentation), et dont les murs à l'occasion s'ouvrent sur *La Chapelle... La Chapelle, c'est l'espace d'exposition des écoles*. L'ancienne salle où venaient se recueillir les rédemptoristes, qui a conservé de très belles traces du passé (allez voir !) et qui accueille aujourd'hui entre ses murs **des expos d'art contemporain**. La dernière en date, une expo photos d'Annabelle Follet, évoque entre autres la place de la ville et de la nature. La prochaine aura à voir avec les oiseaux. C'est qu'Alexandre, qui avant d'arriver à Riom a roulé sa bosse dans plusieurs centres d'art contemporain, voit l'art contemporain comme « *un art qui fait feu de tout bois* ». Il aime cette approche qui permet d'aborder tous les sujets. C'est précisément le thème de ses conférences (croyez-

nous : c'est autre chose que des conférences) et des expos qui passent dans *La Chapelle*, au fond un « *lieu pédagogique* » et de « *découverte de l'art contemporain* ». Découverte : encore un principe que partage l'école de musique qui propose depuis peu un atelier de musique irlandaise. **Une ouverture aux musiques du monde en phase avec la pédagogie de l'école qui n'hésite pas à renverser les codes de l'apprentissage** notamment du solfège, et qui ouvre grand les portes du numérique pour accéder aux partitions ou simplement écouter un morceau sur lequel soi-même jouer... Autre parti-pris pédagogique : celui d'**axer l'apprentissage sur l'acquis culturel des élèves** avant de les amener aux « classiques ». **Construire sur l'existant, plutôt que de faire table rase**. C'est ainsi qu'on arrive à déceler des parentés musicales entre Mozart et Booba... Et ça commence dès 4 ans, avec les cours « Yoko » qui mêlent les arts plastiques et la musique à travers l'écoute et la danse.

Vous l'aurez compris : on a beau se trouver dans une école, **l'académisme n'est pas toujours de mise**. D'une part parce que l'académisme, c'est souvent très chiant. Et d'autre part parce que ce qui compte aux yeux d'Alexandre comme des profs qui sévissent entre ses murs, c'est de **pratiquer un « art vivant » qui consiste à expérimenter encore et toujours...** À la manière d'insatiables scientifiques. La blouse blanche en moins, le swing en plus. L'expérience n'est-elle pas au cœur même de la création ? **Un « art vivant » et une « culture vivante » aux prises avec la réalité** : voilà le fil rouge qui relie les travaux et les questionnements des artistes qui se succèdent dans *La Chapelle*, mais aussi la philosophie qui préside aux choix pédagogiques des profs des écoles. **Des profs qui tous sans exception sont des praticiens de l'art**. Ainsi, les profs de l'école d'arts plastiques ont tous une vie d'artiste. Certains ont même été profs dans l'école avant d'y revenir exposer dans *La Chapelle* : c'est le cas de Sébastien Layral avant qu'il ne se mette à Camus et aux tatouages. Même son de cloche

du côté de l'école de musique, où les 21 profs ont tous une vie de musicien. Et en font bénéficier l'école avec qui ils développent de véritables projets artistiques ! Ainsi de Blaise Pourreyron, prof depuis 30 ans à Riom et qui dirige le *Riom Symphonique*, un orchestre qui vient répéter chaque semaine dans l'école et se produit en concert plusieurs fois par an. Des concerts qui se tiennent dans l'église du Marthuret à l'occasion de la Fête de la Ville, avec le Secours populaire au gymnase Aimé Césaire, mais aussi à l'hôpital et... à la prison !

Un projet de carte blanche est prévu pour janvier 2025, pour lequel Blaise Pourreyron a déjà embarqué sept profs de l'école... Quant au *Riom Symphonique*, il pourrait bientôt accueillir en son sein l'Orchestre junior à cordes que dirige également Blaise Pourreyron. L'objectif est clair : **donner encore plus de souffle et d'ampleur à la pratique artistique qui bouillonne déjà dans les écoles.**

Autre exemple de projet d'envergure : **le concert, prévu le 6 avril 2024 au Remy, de l'Orchestre universitaire** auquel participera en soliste Florent Charreyre, hautboïste et prof à l'école de musique dont il est fait un portrait dans ces pages. Toutes les occasions sont bonnes pour tirer les cordes de la pratique artistique... Comme si les écoles, et surtout ce qui s'y fait, avaient vocation à faire tache d'huile. Une huile qui se coulerait comme un miel dans les veines d'une ville qui ne demande qu'à vivre pour ses artistes...

Enfin, évoquons les dumistes Johanne Roche, chanteuse par ailleurs, et Elise Escraguel, pianiste, chanteuse, percussionniste, compositrice et auteur. Sans oublier Emmanuel Jarrousse, contrebassiste formé à Busan en Corée du Sud et qui se

produit dans plusieurs ensembles de la région et notamment l'Orchestre Symphonique des Dômes (avec Blaise Pourreyron), lui aussi prof à l'école de musique. Et tant d'autres qui, c'est certain, permettront aux écoles de monter encore en puissance dans les mois et années à venir... Précisons, pour finir, que **l'école de musique de Riom est l'une des rares écoles du département où se jouent les quatre instruments à cordes frottées.**

Un projet important devrait voir le jour à la rentrée de septembre 2024 : l'ouverture d'une classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art, de design et d'architecture.

Concerts, festivals, et peut-être demain des masterclasses... L'école de musique, qui délivre à ce jour **un diplôme de deuxième cycle permettant d'intégrer le Conservatoire**, n'a donc pas fini de se développer... Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'école d'arts plastiques n'est pas en reste...

Un projet important devrait ainsi voir le jour à la rentrée de septembre 2024 : l'ouverture d'une classe

préparatoire publique aux écoles supérieures d'art, de design et d'architecture.

Il existe déjà depuis trois ans, au sein des écoles, des ateliers préparatoires qui forment deux à trois élèves par an. Mais il s'agit désormais d'ouvrir une formation d'enseignement supérieure agréée par le Ministère de la Culture, qui permettra chaque année à quinze étudiants de se former à Riom. Quand on sait que Clermont-Ferrand compte une école Supérieure d'Art et une École Nationale d'Architecture, et Saint-Étienne une École Supérieure d'Art et de Design, on se dit que **Riom a un coup à jouer dans le paysage artistique auvergnat.** D'autant plus que la salle, le matériel, les enseignants et les ressources pédagogiques sont déjà là... Il n'y a plus qu'à mettre en branle ! Le chaînon jusqu'ici manquant qui permettra demain, à des Riomois et à des jeunes du territoire, d'apprendre l'art et la musique à Riom dès leurs 4-5 ans et de prolonger le plaisir dans les écoles jusqu'à 18-19 ans. Avant de pouvoir intégrer des formations prestigieuses dans toute la France... Pas mal, non ?

En résumé, les écoles de musique et d'arts plastiques sont bien plus que des écoles avec leurs présupposés académiques. **Elles sont un lieu de vie, d'échanges, de pratique et de formations artistiques** où tout dès qu'on y entre, nous plonge dans une perspective éminemment artistique. Où l'art et la création vivent si fort qu'ils irriguent partout autour, et offrent à qui le veut l'opportunité de regarder la société à travers les yeux de l'Art... Pour mieux la changer ?



Concert du Little Big Band aux Tanneries dans le cadre de Jazz en Terrasse.

Une ville qui vit pour la culture

Nous avons évoqué les écoles d'arts plastiques et de musique dont la singularité tient non seulement à leur projet pédagogique, mais également à leur ouverture sur le monde associatif. Du *CREA* (Cercle Riomois d'Expression Artistique) au *Choeur de Riom* en passant par *l'Harmonie de Riom* ou *le Riom Symphonique*, sans oublier les Centres Sociaux ou la compagnie *Nomade*, **les écoles vivent côte à côte avec les associations**. Car Riom peut compter sur un tissu particulièrement riche d'associations à vocation culturelle et artistique. Évoquons pêle-mêle, en plus de ceux déjà cités, les *Amis des Musées*, *l'Atelier Théâtral Riomois*, *Cinéma Etc.*, *l'AMTA* (voir article dans le VAR006 p.12), *la Puce à l'Oreille*, *les Abattoirs*, *S'Peranto*, *Tango à Riom*, *le Théâtre du 22*, *Visa Danse...* Et d'autres encore ! Au total, ce ne sont pas loin de 30 associations que la Ville accompagne en versant chaque année des **subventions qui atteignent 62 000€**. Mais il ne s'agit là que de l'aide directe, qui ne tient pas compte de la mise à disposition de locaux municipaux.

Or la Ville ne se contente pas de mettre des locaux à disposition, elle

s'efforce de **développer des projets qui permettent de favoriser la pratique artistique par les bénévoles**. En témoigne le projet **OPERA** (« Organiser et Partager des Evénements Récréatifs et Artistiques »), du nom du bâtiment situé à La Varenne sur le site de l'ancien lycée Gilbert Romme. Un site qui a vocation demain à accueillir plusieurs associations à vocation culturelle, artistique et ludique. Si nous en sommes aujourd'hui à l'étape de la faisabilité, l'objectif des élus est de **d'optimiser l'espace à disposition des associations (dont les espaces partagés) et de réhabiliter un bâtiment dont l'enveloppe est entièrement à reprendre, de l'isolation des murs et plafonds à l'étanchéité de la toiture en passant par les menuiseries extérieures**. Le travail de concertation avec les associations concernées est en cours, et **les études devraient être lancées en 2024 pour des travaux qui pourraient démarrer en 2025**. Ça promet !

Si l'on s'en tient à des considérations budgétaires, les associations représentent donc un poste de dépenses important pour la Ville. Mais comme toujours il convient de lire entre les lignes, et ces dépenses témoignent en filigrane de la vitalité des associations

à vocation culturelle. Et par là même de **l'attachement des Riomois à faire vivre l'art et la culture sur leur territoire**. Il n'est ainsi pas rare de rencontrer à Riom, au détour d'une rue ou le samedi matin dans les allées bondées de la Halle, des femmes et des hommes qui se passionnent pour l'art et la culture. Ça ne se devine pas forcément sur leur visage et pourtant, il suffirait d'un rien entre le marâcher et le fromager pour qu'ils vous embarquent dans leur passion ! Nous ne les citerons pas nommément mais ils sont là et bien là, vigies attentives à la proue du paquebot « RIOM » qui continue d'avancer en dépit du tumulte des flots et des vents contraires... Mais ne nous perdons pas en puérile poésie... Rappelons seulement que **la vitalité des associations et la passion de quelques-uns (plus nombreux qu'on ne croit) confortent l'ambition de la Ville sur le plan culturel et facilite grandement les projets partenariaux**. Une ville ambitieuse dans le domaine culturel, c'est bien sûr une ville qui dispose d'infrastructures adéquates. Mais c'est aussi (surtout ?) une ville qui peut compter sur l'engagement de nombreux bénévoles qui ne sont jamais aussi heureux que quand leur ville, Riom, rayonne au plan culturel...

Une place forte de l'artisanat d'art

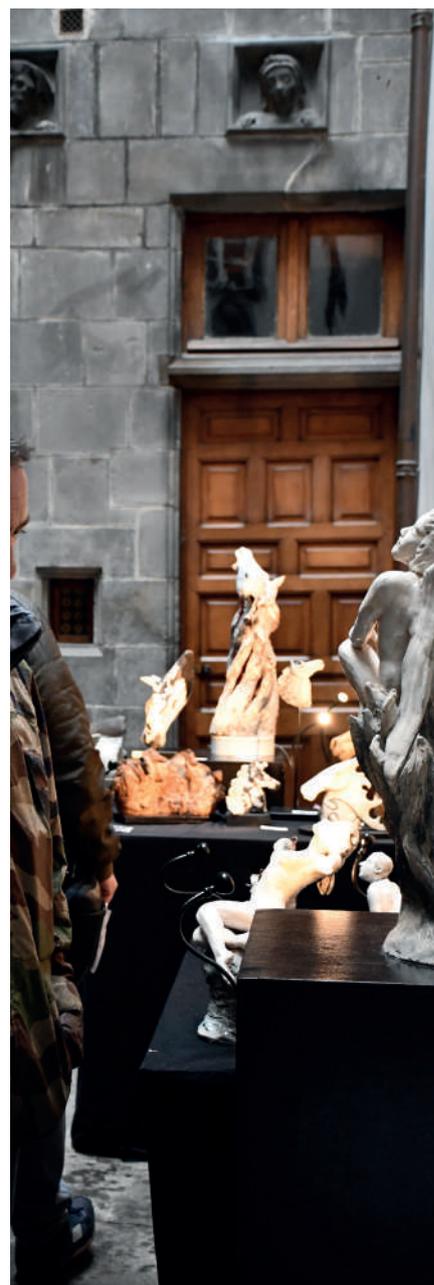
Le rayonnement culturel de Riom passe également par l'artisanat d'art. Et quelles meilleures démonstration et promotion des artistes et artisans d'art que la biennale *Riom Ville d'Art'isans* dont la prochaine édition se tiendra les 29 et 30 novembre et 1^{er} décembre 2024. Le projet est toujours porté par les insubmersibles *Ateliers du Palais*. Le parcours quant à lui, sera réduit et recentré pour mettre en relief le quart nord-est de la ville et notamment l'ancien centre de détention qui se transformera temporairement en espace d'exposition. Pour l'occasion, plusieurs écoles seront invitées à l'événement : de nombreux jeunes en formation mettront à l'honneur les métiers du bois, du verre, du cuir et des textiles...

À travers la biennale *Riom Ville d'Art'isans*, Riom assume son statut de **place forte de l'artisanat d'art** au cœur d'un territoire qui compte des artistes de la trempe de Thierry Courtadon mais aussi, et c'est peut-être moins connu, l'une des plus importantes fonderies d'art de France, la *Fonderie Fusions* située à Charbonnières-les-Vieilles et qui méritera, c'est sûr, un article à part entière dans un prochain numéro...

Cet héritage lié à l'artisanat d'art devrait bientôt trouver à s'exprimer dans un autre lieu historique de Riom :

le quartier des Tanneries. En effet, le projet immobilier engagé sur l'îlot Grenier par le groupement Auvergne Habitat-Nouvel'R a prévu, en lien avec l'opération portée par la Ville de renaturation de la place Félix Pérol (VAR010 p.24 à 27), **un accès direct au « Jardin des Cuves »** dénommé ainsi en raison des nombreuses cuves de tannerie qui y sont présentes, autrefois situées à l'intérieur des bâtiments aujourd'hui démolis. Un patrimoine qui mérite qu'on le voit, et qui justifie les coups de pelleuse en cours et à venir !

Toujours est-il que **Riom a longtemps été reconnue Ville d'Art et d'Histoire**, et c'est aujourd'hui RLV qui jouit du label Pays d'Art et d'Histoire (récemment étendu aux 31 communes de la communauté d'agglomération) avec un service dédié installé au rez-de-chaussée de la Tour de l'Horloge. Un label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » qui fait l'objet de profondes réflexions au plan national en vue d'une refonte complète, réflexions auxquelles Riom participe dans le cadre de l'association *Sites et Cités remarquables*. L'occasion d'évoquer ici l'accueil par notre ville du **Congrès national Sites et Cités remarquables au printemps 2025** (la date est encore à affiner). Riom succèdera donc à Dax et à Angers pour faire découvrir à plus de 500 congressistes venus de toute la France, la richesse et le dynamisme de son patrimoine. Car le patrimoine n'est jamais aussi riche que quand il vit !



La fermeture éclair en pierre de Volvic de Thierry Courtadon.





Conférence aux Archives sur la restauration des œuvres d'art.

Un patrimoine qui rayonne

Riom, on le sait, est dotée d'un patrimoine exceptionnel. Ce patrimoine, nous venons de le voir, sera placé sous le feu des projecteurs au printemps 2025. Mais d'ici là, aux côtés des guides conférenciers du Pays d'Art et d'Histoire, c'est **l'équipe du pôle Archives et Patrimoine de la Ville** qui va poursuivre son travail de mise en valeur de ce patrimoine d'exception. A travers des expositions telles que celle organisée au printemps 2022 et intitulée « *Quand Riom se raconte* », qui consistait en un parcours de découverte visuelle de Riom en partenariat avec l'AMTA qui avait sorti pour l'occasion un magnifique *Atlas sonore*. Mais aussi l'exposition organisée dans l'ancienne maison d'arrêt au printemps 2023 dans le cadre du projet « *Derrière les murs de nos prisons : histoire d'un patrimoine commun* » et qui évoquait le procès de Riom et les destins de deux enfermés célèbres : le Ministre Jean Zay et le Général de Lattre de Tassigny. Une exposition qui aura attiré dans la maison d'arrêt près de **2500 visiteurs sur un week-end**, plus une matinée dédiée aux élèves des écoles riomoises. Un succès pédagogique qui en appellera un autre, quelques semaines plus

tard à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, avec cette fois **3000 personnes venues s'imprégner de l'atmosphère des deux prisons**. La Ville avait alors organisé avec le Pays d'Art et d'Histoire des visites commentées de l'ancien centre de détention (en plus de la maison d'arrêt), lequel accueillait par ailleurs une exposition prêtée par le Commissariat à l'énergie atomique intitulée « *Résistance et dissuasion : Des origines du programme nucléaire français à nos jours* », encore visible sur le mur d'enceinte. À ce jour, plus de 200 personnes ont déjà pris date pour les prochaines visites...

La prochaine exposition organisée par les Archives pourrait concerner **les archives du sport au printemps 2024 dans le cadre de la Grande Collecte nationale, et la suivante est prévue pour début 2025 et sera dédiée à l'ancienne Manufacture des Tabacs**, à l'heure où son dernier bâtiment en friche abritera les artisans du nouvel atelier de maroquinerie ouvert par le groupe Hermès à Riom. De l'artisanat d'art donc, encore et toujours, et pas très loin du quartier des tanneurs...

Il y a donc les expositions d'un service qui, comme les écoles, n'est jamais aussi à l'aise qu'hors de ses murs.

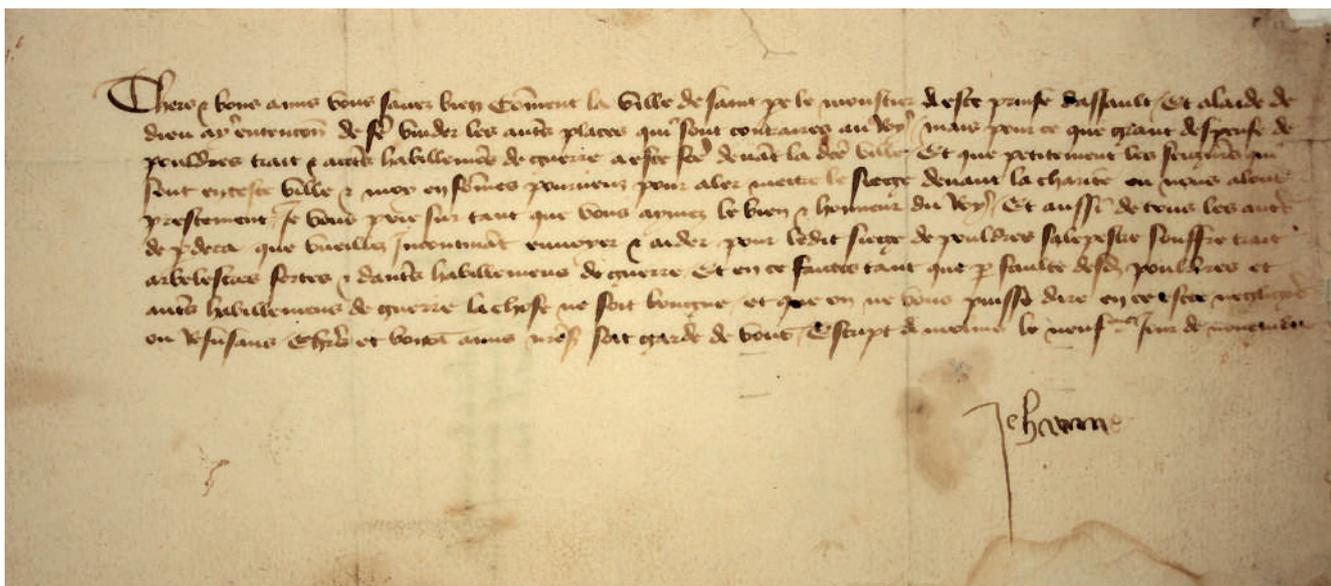
Même si les murs du bâtiment des Archives, inauguré en 2015 rue du Général Chapsal (à côté du lycée Virlogeux), ne sont pas les moins chaleureux... Au contraire ! Des Riomois viennent y pratiquer chaque semaine des cours de paléographie, l'association des *Amis du Vieux Riom* s'y sent comme chez elle, de même que les étudiants venus y fouiner des documents historiques et les élèves du lycée avoisinant qui s'y rendent régulièrement avec leurs profs... En outre, **le site accueille des expositions** comme c'était le cas pour le parcours sonore et visuel de 2022, et comme ce devrait l'être pour les archives du sport au printemps prochain. Lors des Journées du Patrimoine 2023, cinq tableaux restaurés de la sacristie de l'église Notre-Dame du Marthuret furent exposés dans le bâtiment des Archives, dont un qui renfermait deux Christs en surimpression... On pouvait alors y rencontrer Clémence Fargues et Samuel Cherprenet, conservateurs-restaurateurs d'œuvres d'art agréés Monuments Historiques, qui tenaient une conférence sur la restauration des œuvres d'art à laquelle ont assisté 35 personnes tandis qu'au même moment, 133 autres visitaient le bâtiment des Archives...

Des tableaux de l'église du Marthuret, il est aujourd'hui plus que jamais question. La Ville souhaite en effet **lancer une étude en vue de la restauration intérieure de l'église**. Une équipe de restaurateurs s'est ainsi rendue sur place à la fin de l'année 2021 dans le cadre d'une mission d'observation. Cette mission a fait l'objet d'un constat d'état de chaque élément mobilier, d'un diagnostic et de propositions d'interventions pour la bonne conservation des œuvres. Tout a été passé au crible, des décors peints aux tableaux (en-dehors des cinq tableaux évoqués plus haut qui étaient alors en phase de restauration) en passant par les sculptures et les autels... Une première estimation a d'ores-et-déjà été faite et les échanges avec la DRAC se poursuivent pour pouvoir lancer les grandes manœuvres. Il ne fait pas de doute que ce patrimoine et sa préservation participent au

rayonnement culturel de notre ville. Et les tableaux c'est comme les paires de mocassins, il faut les entretenir pour qu'ils continuent de briller !

Une initiative d'un autre ordre, mais toujours en lien avec les Archives, devrait elle aussi contribuer à renforcer encore davantage le rayonnement culturel de Riom. Il s'agit du **prêt à la British Library** (prononcer : lai-breu-ri), la très prestigieuse bibliothèque anglaise, de la « **Lettre de Jeanne d'Arc** » conservée aux Archives municipales. Les élus ont approuvé à l'unanimité au Conseil municipal du 11 décembre ce prêt temporaire dans le cadre d'une exposition intitulée « *Les femmes au Moyen-Âge* » qui se tiendra à Londres d'octobre 2024 à mars 2025. Il s'agit plus précisément de la lettre de Jeanne d'Arc aux « *gens d'église, bourgeois, et habitants*

de la ville de Riom » en date du 9 novembre 1429. Par cette missive, la Pucelle demandait à la Commune de Riom des armes, des habits de guerre et des explosifs pour tenir un siège. **C'est la plus ancienne des trois lettres signées de la main de Jeanne d'Arc, et la seule qui soit conservée dans une collection publique**. Le précieux document sera convoyé avec toutes les précautions qu'il faut, sous la bonne garde du prochain directeur (ou directrice) des Archives municipales qui se verra alors gratifié de deux allers-retours Riom-Londres. La lettre de Jeanne s'exposera aux côtés d'œuvres et de documents prêtés par les *Archives nationales françaises*, le *Louvre*, le *British Museum* ou encore le *Victoria and Albert Museum*... Avant de retrouver sa place rue du Général Chapsal. Pour l'éternité ?



La fameuse lettre, écrite des mains de "Joan of Arc".

Une ambition assumée au cœur des projets municipaux

Ainsi, l'art et la culture font-ils « feu de tout bois » à Riom : de la peinture à la musique, de l'art contemporain au patrimoine religieux, des prisons à la *British Library*, **notre ville brille d'une aura culturelle qui trouve peu d'équivalents dans le coin**. Alors certes, on est toujours un peu chauvin surtout lorsqu'il s'agit d'écrire dans le bulletin municipal, mais enfin tout de même : **Riom est une ville faite pour la création, c'est évident !** D'ailleurs, n'est-ce pas à Riom que le Ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts Jean Zay, dans l'exiguïté monacale de sa cellule, rédigea au plus fort de son enfermement son ouvrage *Souvenirs et Solitude*, dans lequel il avoue atteindre une forme de libération intérieure qui tient précisément à l'acte de créer ? Cela à deux pas de l'ancien couvent des Rédemptoristes, désormais habité par les notes et les inspirations des élèves des écoles de musique et d'arts plastiques... **La culture avait besoin à Riom de lieux pour s'exprimer. Elle avait également besoin de moyens pour circuler et se diffuser au plus grand nombre**. La création des Jardins de la Culture, avec en point d'orgue les écoles d'arts plastiques et de musique, a offert aux Riomois - et à tous les autres - un espace qui appelle à la création. La mise en place par la Ville d'une **Direction des Arts et du Patrimoine culturel**, et la dynamique qui s'observe autour de **grands projets culturels mobilisant de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et même engagés à titre individuel**, promet de prochaines années riches en émotions !

Le projet de revitalisation des friches carcérales, qui concentrent en leurs murs une puissance d'évocation dont l'Art a tout intérêt à s'emparer, ne fait que pousser encore plus loin cette **logique d'encouragement à la création la plus authentiquement artistique**.

À l'heure où nos repères se trouvent sans cesse bousculés par une actualité envahissante, tout à Riom nous invite à nous détourner de l'atmosphère de catastrophe ambiante pour regarder à travers les yeux de l'Art. Non pas pour ne s'y réfugier, ni s'esquiver ou se couper du monde... Mais au contraire pour embrasser le monde dans ce qu'il a de plus beau et de plus pur... Cet univers solidement ancré dans la réalité, plus authentique et plus vrai que le « monde des apparences » où nous plongeant les nouvelles formes de virtualité. **Un univers bien réel celui-là, palpable et sensible à l'excès, où règnent les émotions et où l'instinct tient lieu de guide suprême**. Riom est parfait pour un tel projet...

De tout cela, nous vous invitons à venir parler à l'occasion du **FORUM consacré à l'Art et à la Culture à Riom** qui se tiendra le **jeudi 15 février à 20h aux Écoles d'Art de Riom (salle Blazeix)**.

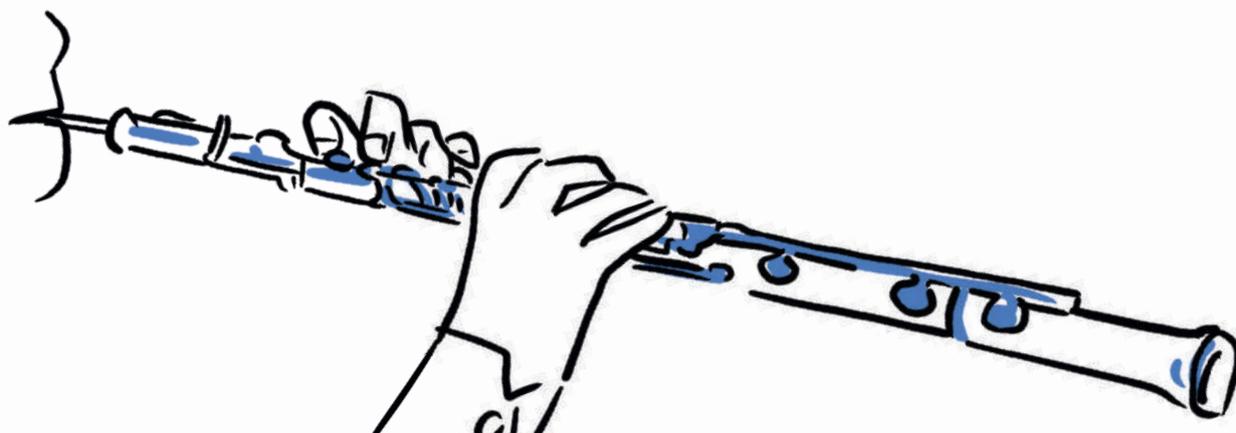
Nous comptons sur vous !



FLORENT CHARREYRE

Au début était le plaisir

On s'est installé dans le « jardin du cèdre », au fond des Jardins de la Culture. Derrière le cinéma. Un lieu intimiste, reposant. Presque un coin caché de la ville. Et on a parlé. Beaucoup parlé. Florent Charreyre parle beaucoup et vite. Son débit de paroles est à la mesure de la vitalité qui bout en lui. Il n'est pas si fréquent de rencontrer des garçons avec autant de vie en eux. On n'a pas eu le temps d'avoir froid. Si la pluie ne s'était pas invitée, on aurait pu rester encore un moment. C'était une toute petite bruine. Suffisante pour qu'on plie nos gaules et qu'on aille se réfugier à l'abri dans les écoles. On est allé jusqu'au couloir et on est resté dans la perspective. Le temps de faire une photo et de s'échanger quelques bonnes paroles. On n'est pas reparti le cœur vide. La vitalité est contagieuse, elle se transmet de cœur à cœur. Transmettre, c'est devenu son métier.



Le plaisir, rien que le plaisir

S'il est un mot qui revient souvent avec Florent Charreyre, c'est celui de plaisir. Pour lui, **la musique est d'abord un plaisir** et quand on joue, « *il faut jouer la musique qu'on aime* ». Et de rappeler que les grands compositeurs, avant de devenir de grands musiciens, se sont amusés. Cette approche de la musique par le plaisir, note-t-il, est favorisée par l'évolution de l'apprentissage musical dès le plus jeune âge. Ou plutôt, ce qu'il convient d'appeler « l'éveil ». On ne fait certes pas de musique sans avoir appris le solfège, comme on ne fait pas de phrases sans avoir appris la grammaire. **Mais ce qui compte nous dit Florent Charreyre, c'est de « solfégiser » la musique à partir d'une mélodie.** Le musicien de jazz Miles Davis n'a pas fait autre chose. Florent Charreyre insiste : « *la musique est partout : il suffit de jouer dessus !* ».

Lorsqu'on écoute Florent Charreyre, on comprend que la notion de plaisir ne va pas sans celle de liberté. Sans liberté, pas de plaisir. Et sans plaisir, pas de musique. Lui n'avait pas l'in-

tention d'être prisonnier d'un instrument ni d'une époque, alors il a fondé un trio : le « Zen Trio ». Et dans son trio, on ne joue « *que la musique qu'on aime* ». **Lui pratique de son instrument : le hautbois. Car Florent est hautboïste.** Il est aussi le fruit de son époque. Une époque où les meilleurs hautboïstes sont français, et où de nombreux hautboïstes français s'exportent à l'étranger.

Voyager forme la jeunesse

Le voyage, il n'y avait jamais vraiment pensé. Tout au moins, pas pendant **ses études au Conservatoire de Clermont-Ferrand puis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.** Jusqu'au jour où il remporte un concours international à Austin, Texas. À partir de ce jour, « *tout devient possible* ». Et le champ des possibles le porte loin, **jusqu'au Japon où il passe dix ans de sa vie et rencontre sa femme.** Kobe, Osaka puis l'Orchestre Symphonique de Kyoto dans lequel il joue hautbois solo. En arrivant là-bas, il ne parle pas un mot de japonais. Il apprendra la langue, comme il a appris la musique, cette langue qu'on enri-

chit en inventant des notes. **À 21 ans, il compose son premier morceau :** il éprouve alors le sentiment grisant d'« *inventer un monde* ». Un monde où la musique est une langue universelle, car en musique « *une fois qu'on a appris à jouer, on peut tout jouer* ».

Pour Florent Charreyre, il ne fait pas de doute **qu'on apprend mieux par le plaisir que par la contrainte.** Mais « *le travail est nécessaire* ». Il faut jouer, jouer et jouer encore. Alors on devient musicien, et « *plus on monte dans la musique plus on prend de plaisir* ». Et au bout du plaisir il y a... la contrainte. **Le plaisir crée la contrainte,** c'est-à-dire la rigueur et la discipline. L'humilité aussi, surtout lorsque l'on pratique dans un orchestre... **Florent Charreyre a joué et continue de jouer dans de grands orchestres : l'Orchestre National de France, l'Orchestre de Radio France, l'Orchestre National de Lyon, l'Orchestre d'Auvergne, le Royal Opera...** Il aime jouer dans des orchestres et a toujours rêvé d'accompagner de grands musiciens. À l'Opéra de Paris par exemple...

Professeur à l'école de musique

Le voyage, il a fini par y prendre goût. L'étranger lui sied au point qu'il y donne naissance à un enfant, ce qui l'incitera à rentrer en France. Encore une histoire de plaisir et de contrainte... L'heure est venue d'ouvrir un nouveau cycle. Ça se passera dans les écoles de musique : à Beaumont, Moulins puis Riom. Il a vécu des choses ces dix dernières années, suffisamment pour se

convertir en professeur « passeur ». Car dès qu'il parle de sa vie, ses élèves se passionnent. Lorsque l'on enseigne, il faut avoir des choses à dire. Comme lorsque l'on compose : « *la musique ne sort jamais de nulle part* ». D'après lui, les jeunes comprennent immédiatement ce que la musique leur apporte, sans pouvoir le décrire précisément. Car « *la musique éduque et motive* » et elle motive d'autant plus qu'aujourd'hui, les jeunes qui ont deux ans d'apprentissage peuvent jouer avec des orchestres. « *Ils*

vivent l'orchestre à leur niveau », comme Florent l'a vécu, en partageant leur passion avec d'autres.

Cette passion, il la ressent intensément dans les écoles. Un endroit « *où il y a de l'art partout* », et où on est « *en contact permanent avec la création* ». « *Quand on entre dans cette école, on entre dans un univers comme lorsqu'on entre dans un livre* ». **Lui qui a vécu la musique de l'intérieur dans des orchestres, ressent le même magnétisme quand il entre dans l'école.** Ce magnétisme comparable à celui des grands jazzmen, ou de Maria Callas qui n'avait « *pas besoin de prononcer une note pour qu'il se passe quelque chose* ». **Comme si l'art avait des vertus magiques, et que partout où il y a l'art cette magie opère.** L'école est un lieu qui « *résonne* » et invite à l'apprentissage. « *Ce lieu a une histoire qui remonte loin, comme la musique qui vient de loin* ». Au point que depuis les origines, les hommes ont dû la « *noter* » pour ne pas la perdre.

Pour Florent Charreyre, **la vocation de l'école de musique de Riom est claire : faire rayonner la musique.** Dans cette optique, il fourmille d'idées comme jouer avec les élèves ou faire un concert avec des professeurs « *pour montrer qu'on a une bonne école et la faire connaître* ». Organiser des masterclasses aussi. Faire des concerts dans des lieux remarquables du patrimoine riomois, pour « *lier musique et patrimoine* ». Dès le jour où il est devenu prof, **Florent Charreyre s'est senti investi d'une responsabilité : amener les élèves à l'art par la musique.** Car lorsqu'ils jouent, les élèves ne jouent pas seulement un morceau. Ils jouent leur interprétation de ce morceau. Comme quand Glenn Gould joue le concerto pour piano n°5 de Beethoven (allez écouter ça sur Youtube !) : il ne joue pas du Beethoven, il joue son interprétation de Beethoven. Et c'est de l'art pur !





De gauche à droite : Wolfgang Amadeus Mozart, Maria Callas, Miles Davis, Pink Floyd, Daft Punk.

La musique, une cuisine

Florent Charreyre aime comparer la musique à la cuisine. Lui qui en a l'expérience, il sait à quel point tout est hiérarchisé dans les orchestres, exactement comme en cuisine. Il y a les violons 1 et les violons 2... comme il y a le chef, le demi, le commis... En fait, **un orchestre s'organise comme une brigade**. Cette hiérarchie oblige à une certaine humilité. La même humilité qui nous fait « choisir un instrument sans savoir pourquoi ».

« Faire de la musique implique d'être dans un état particulier ». On ne fait pas de la musique comme on va acheter son pain ou faire ses courses chez le primeur. Florent Charreyre pense que ce doit être la même chose pour les grands chefs cuisiniers qui ne sont pas devant leurs casseroles comme ils sont devant leur télé le dimanche matin, les charentaises aux pieds. C'est que **l'art appelle l'imagination, la créativité...** Quand on fait de l'art, comme quand on cuisine, **on invente, on improvise, on expérimente...** « Encore plus aujourd'hui avec le développement de nouvelles technologies autour de la musique, le vocodeur ou les logiciels de musique du type free-scores... ». Inventer, improviser : c'est précisément ce que font les élèves lorsqu'ils composent eux-mêmes leur musique. Ils doivent alors ressentir ce que Florent éprouva à 21 ans, lorsqu'il composa son premier morceau... La musique invite à dépasser ses sens, pour atteindre cet état que Pablo Picasso a décrit lorsqu'il affirme : « Je ne peins pas ce que je vois, je peins ce que je pense ». Picabia disait à peu près la même chose, en évoquant l'âme

et l'esprit. Comme pour la cuisine, il arrive que l'art passe avant tout le reste. Qu'il nous transporte, au point qu'on ne vit plus que pour lui. Florent Charreyre l'a constaté chez certains élèves pour qui la passion emporte tout. Ce qui parfois, confine à une forme d'autisme contre laquelle tente de prévenir le professeur de musique. Mais **dès lors qu'on joue de la musique, « ça éclate tellement dans le cerveau » qu'on ne peut être qu'emporté...** Et c'est encore plus vrai quand on est jeune !

La dimension physique de la musique

Comment parler de musique sans évoquer sa dimension physique ? Florent Charreyre qui pratique le hautbois en sait quelque chose : **jouer du hautbois c'est apprendre à respirer et à gérer son souffle**. La question pour lui s'est posée avec encore plus d'acuité après son accident de scooter. Aujourd'hui il pratique les arts martiaux et plus particulièrement le tai-chi, ce qui l'aide à travailler sa position. Cette approche « physique » se diffuse dans ses cours qu'il agrémente d'un coaching inspiré du tai-chi. Il y a aussi la natation qui aide les hautboïstes, à travers l'endurance et l'apnée fondamentale pour un musicien à vent. D'évidence, le hautbois est un « instrument énergétique » et pour Florent Charreyre, « on n'est pas hautboïste par hasard »...

Physique aussi est la préparation, si l'on en croit Florent Charreyre : « On se prépare avant un opéra comme on le ferait avant une épreuve du Tour de France ». Mais si jouer demande de la préparation, le musique « fait du bien »

à la tête. Encore une histoire de plaisir et de contrainte ? Toujours est-il qu'« **on a besoin de gens qui font de la musique** ».

Une recherche d'authenticité

Florent Charreyre ne l'a jamais mieux constaté que lors de ses cours à l'école : **la musique apporte aux élèves une forme d'authenticité et de continuité**. Ce qui est capital à l'heure des plaisirs instantanés qui s'arrêtent aussi vite qu'ils sont venus, nous laissant au bord d'un « vide absolu »... L'authenticité c'est le vrai, et les jeunes veulent se frotter à la vie vraie. Ils pressentent d'instinct les dangers d'une existence virtualisée. Et « **la musique c'est vrai** ». Tout simplement parce qu'un instrument c'est vrai, c'est palpable. On peut le toucher, l'entendre... Bien sûr, les formes musicales évoluent. Il y a la musique expérimentale, la musique électronique... Florent Charreyre n'a pas de problème avec ça. Il considère par exemple que chez les Daft Punk « il y a une vraie recherche sur la musique, une recherche de sons ». **Rechercher des sons, c'est le principe de la création musicale**. Ce qu'ont fait aussi bien Mozart, Miles Davis, Pink Floyd et les Daft Punk, que Florent Charreyre nous cite pêle-mêle comme s'ils appartiennent tous à la même fraternité d'esprit. L'intelligence artificielle ne l'inquiète pas d'avantage. D'après lui, « on aura toujours besoin de gens pour la gérer ». **On aura toujours besoin de gens qui font de la musique**. Musiciens et artistes tout à la fois. À Riom ils sont à l'école de musique, et vous y invitent. Florent Charreyre le premier...

L'ÉCOQUARTIER *se dévoile*

Cela fait maintenant deux numéros que nous vous parlons du projet d'écoquartier porté par la Ville à l'est de Riom, derrière la gare, entre la rue des Dagneaux et la rue de l'Ambène, sur les terrains en friche de l'ancienne scierie "Masson". Dans le précédent VAR (VAR 009 p. 34), nous évoquions la date du 9 octobre pour la désignation du lauréat de l'appel à projet à l'occasion d'un Conseil municipal. Et l'heureux élu est... Bouygues Immobilier ! Ou plutôt le groupement conduit par Bouygues (mandataire) et composé d'Archigroup (architecte paysagiste), ELAN (conseil en environnement) et Ma Friche urbaine (pour le volet concertation).



La naissance d'un quartier

Il fallait bien tout ce beau monde pour mener **un projet d'envergure qui se déroulera en deux phases, concomitantes ou non, et portera sur la réalisation de 80 à 85 logements.** La première phase sera dédiée à la construction d'environ 50 logements sur les terrains les plus à l'est, situés

rue de l'Ambène et attenants au futur parc urbain. La deuxième phase quant à elle, permettra d'engager le volet « mixité fonctionnelle » c'est-à-dire l'implantation de services en parallèle de la création d'une trentaine de logements supplémentaires. Car l'ambition n'est pas de donner naissance à un lotissement, mais bien à **un vrai quartier avec ses habitations, mais aussi son**

offre de services notamment médicaux (un cabinet d'ophtalmologie est déjà en train de se construire), ses espaces de circulation (avec une place importante accordée aux modes doux), ses jardins collectifs... Bref, un nouvel espace de vie tourné vers l'extérieur et relié aux équipements alentours...

Un emplacement stratégique

On pourrait penser - et on n'aurait pas tout à fait tort - que le choix de la localisation de cet éco-quartier tient à la bonne et simple raison qu'il s'y trouve du foncier disponible et classé au plan d'urbanisme en zone constructible (2 hectares constructibles sur les 6

du projet). Mais ce n'est pas la seule ! La proximité immédiate de **la gare qui vient de dépasser le million de voyageurs par an (!)**, le passage de l'Ambène (dont les travaux de restauration portés par RLV sont déjà bien avancés), l'aménagement (toujours porté par RLV) d'un **parking solarisé** sur le terrain attenant, et enfin la proximité du centre-ville (moins de 10 minutes à pied) en faisaient le

lieu idoine pour accueillir ce quartier d'un genre nouveau. Sans compter que la présence de friches (une ancienne scierie) se prêtait bien à un projet de « renouvellement urbain ». À l'heure du ZAN (zéro artificialisation nette) et du réemploi de foncier urbain (« construire la ville sur la ville »), il eût été dommage de passer à côté d'une telle opportunité !







L'ambition de créer la ville de demain

Les futures constructions, qu'elles soient à vocation d'habitat ou de services, seront toutes marquées par **une forte ambition en termes de performances énergétiques**. De la même manière, le projet de Bouygues Immobilier fera la part belle au végétal et aux espaces extérieurs, en lien avec le projet d'aménagement - porté par la Ville celui-ci - **d'un grand parc urbain sur les 3,5 hectares de foncier situés au nord-est** et classés en zone inondable. Enfin d'autres critères ont présidé à ce choix, notamment celui de la gestion de l'eau sur un site qui se veut résolument novateur sur le plan de la transition écologique. Car si nous en sommes aujourd'hui au stade de l'« ÉcoProjet », l'ambition est bien de **franchir les prochaines étapes du label national**

« **ÉcoQuartier** ». Pour ce faire, la Ville devrait bénéficier d'un accompagnement du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement) pour s'assurer que le projet de l'opérateur remplit les objectifs fixés par la Ville au regard des attentes du label.

Et maintenant ?

Les élus ont souhaité **un projet exemplaire dans sa réalisation, mais aussi dans sa conception**. Une première phase de concertation s'est ainsi engagée avec la tenue, le 28 juin dernier, d'un **temps d'échanges public** qui a permis à de nombreux Riomois de réagir aux projets proposés. Ces échanges ont permis d'orienter les questions posées par la Ville aux différents candidats, et au jury de se prononcer sur le lauréat

en ayant connaissance des attentes de ceux qui demain peut-être habiteront ce quartier... La Ville a également mis en place avec le lauréat **des ateliers techniques en vue de stabiliser le projet** et faire en sorte qu'il réponde aux ambitions des élus. Concrètement, l'objectif est d'obtenir un permis de construire le plus qualitatif possible, lequel pourrait être déposé pour au moins une des deux phases dans le courant de l'année 2024. **Les premiers travaux pourraient alors commencer en 2025**, avant une livraison finale des logements (au moins ceux de la première phase) fin 2027/début 2028. D'ici là, la participation citoyenne a vocation à se poursuivre avec de nouvelles actions à venir avant, pendant et après le chantier. On n'en est donc qu'au tout début d'un beau projet !

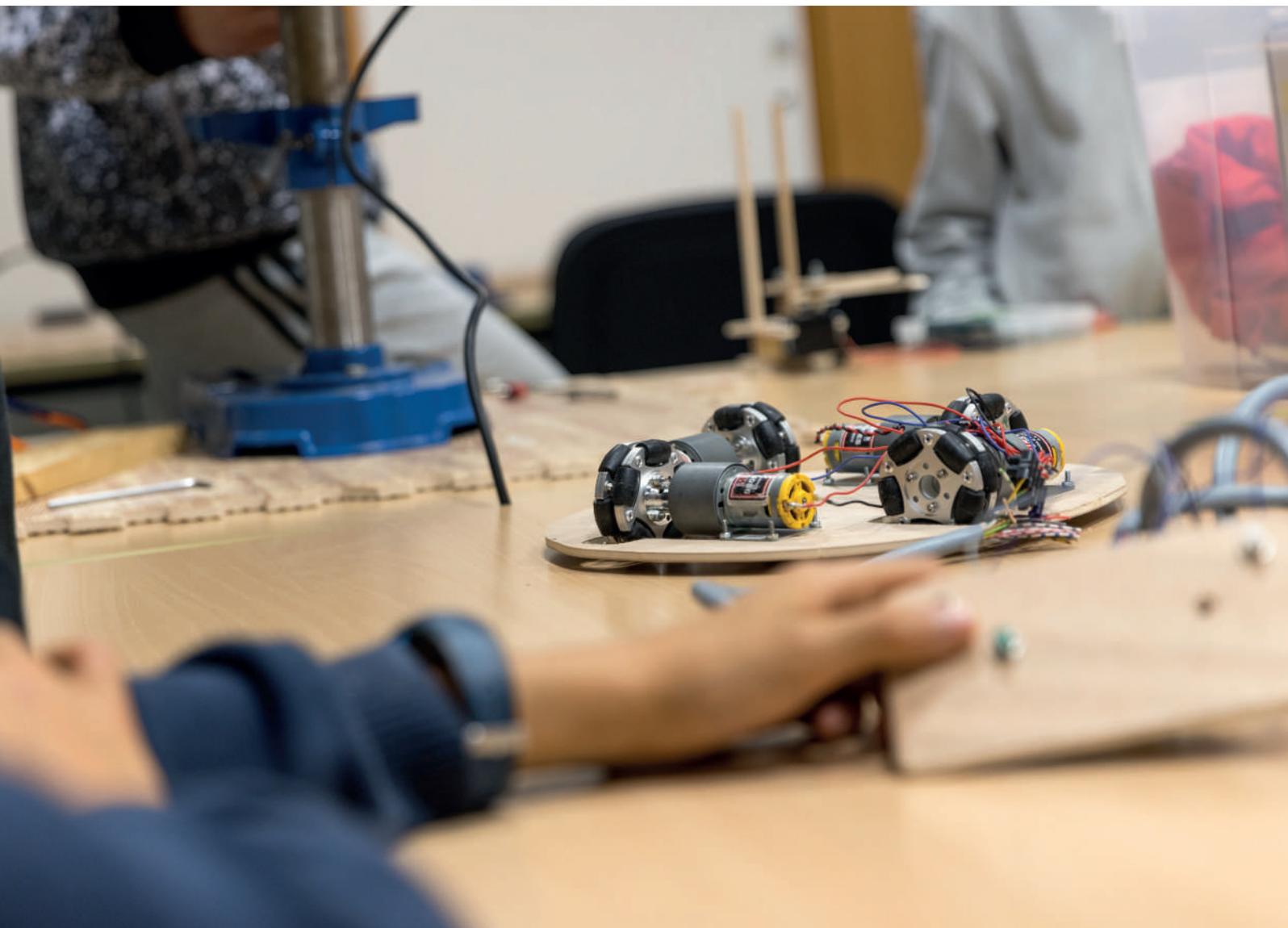
ROBOT ROCK

Club Robotique

Caroline et Samuel sont arrivés à Riom en 2013. Avant il y eut la rencontre au lycée, des études à Paris et de fil en aiguille deux enfants qui naissent. Aujourd'hui la vie se coule paisiblement (aussi paisible que puisse être une vie avec deux enfants) pour les quatre membres de la famille. Quatre... ou plutôt six. Car **deux individus dorment sagement dans des cartons remis au placard**. Ceux-là ne réclament ni biberons, ni câlins, ni aucune attention particulière.

De temps à autre, Caroline et Samuel leur font prendre l'air. **Capsicum et HEXA** ne sont pas difficiles. Ils se contentent, pour se mouvoir, d'un terrain de 2 mètres sur 3 en planches et bordures pour éviter de tomber. Capsicum et HEXA sont plus calmes et obéissants que n'importe quel enfant. Ils suivent les consignes de Caroline et Samuel avec une docilité qui ferait pâlir même les familles les plus modèles. L'un porte un anagramme comme nom, l'autre tire son nom d'un terme latin qui fait référence aux poivrons. Après tout, il y a bien des parents qui appellent leurs enfants Bruce-Lee ou Anakin !

Capsicum et HEXA sont des robots. Ce qui n'a rien d'extraordinaire. De nos jours les robots vous slaloment entre les jambes en avalant les poussières du parquet, ils vous jouent des musiques sur commande, vous nettoient votre piscine... Il est admis d'avoir un robot chez soi en 2024. Sauf que Capsicum et HEXA ne sont pas des robots majordomes ou DJ. Capsicum et HEXA ne sont pas non plus des robots humanoïdes sortis tout droit d'un secret laboratoire californien. **Capsicum et HEXA sont des robots conçus et développés par Caroline et Samuel pour concourir en compétition.**



De compétition il est question la première fois pour Samuel lorsqu'il est encore en école d'ingé. Il rejoint alors une équipe avec des camarades de l'école. Une compétition organisée par Planète Sciences. Ce jour-là, aucun robot n'avait fonctionné. D'après Samuel, la difficulté « vient du travail en équipe ». Mais le jeune homme ne se décourage pas. Il s'associe cette fois avec Caroline et ensemble, ils montent un robot autonome qui sera homologué et fera sa première compétition en 2010. **Douze ans, deux enfants et sept robots plus tard donc, en août 2022, ils créent le Club Robotique de Riom.** L'objectif : « partager » et « monter une équipe de robotique ». Une équipe pour quoi faire ? Pour participer aux compétitions, pardi !

Si nous n'avons pas demandé à Caroline et Samuel comment s'opère le partage des tâches ménagères à la maison, on sait au moins que la conception des robots tient du plus parfait taylorisme. Samuel esquisse les grandes lignes et s'assure que son schéma fonctionne, tandis que Caroline s'occupe de la soudure, des cartes électroniques et de la mise au point. À les écouter, **il faut 600 heures pour construire un robot qui marche.** Soit deux heures tous les soirs pendant un an, de la conception (sur ordinateur) à la programmation en passant par le montage (qu'ils font avec du bois de chez eux, en mode « Kapla »). **Un travail somme toute « très manuel », entre la soudure, la découpe du bois et la conception du prototype.** Et des robots qui n'auront pas à rougir de leur 10^{ème} place (sur cent équipes) en 2022, suivie d'une enviable 8^{ème} place en 2023, lors de la Coupe de France de Robotique à La Roche-sur-Yon.

Des performances prometteuses, qui poussent Caroline et Samuel à aller encore plus loin dans leur petite entreprise : **faire évoluer leurs robots, même pendant les compétitions, et surtout former des équipes.** Pour

ce faire, la petite entreprise inlassablement se dévoile lors d'un premier événement à la médiathèque, en novembre 2022, à l'occasion duquel le Club Robotique enregistre l'arrivée d'un collégien qui participe dans la foulée à la création du robot de Caroline et Samuel. Puis lors de la dernière édition du Forum des Associations organisé par la Ville. Aujourd'hui le Club Robotique compte une section « junior » avec 8 pratiquants entre 11 et 15 ans, et une section plus « expérimentée » avec des pratiquants de 28 à 64 ans. Tous les vendredis à 17h15, ils pratiquent dans une salle de la Maison des Associations mise à disposition par la Ville.

Tous les vendredis à 17h15, Caroline et Samuel accueillent des jeunes à qui ils enseignent des notions théoriques dans le cadre d'ateliers de 1h45 qu'ils préparent tout au long de la semaine. Au cours de ces ateliers, les jeunes peuvent réfléchir à la conception de leur propre robot (télécommandé), en commençant par un prototype. Ils travaillent aussi à la création d'un terrain sur lequel ils testeront leur robot (qui sera un jour, peut-être, stocké sous le canapé du séjour). « **Expérimenter** » : tel est le principe de la démarche scientifique d'après Samuel. « *Expérimenter* » et « *accepter que ça ne fonctionne pas* ».

La petite entreprise de Caroline et Samuel ne connaît pas la crise, puisqu'une vingtaine de personnes ont laissé leur contact en septembre dernier. Mais l'objectif dans l'immédiat est de « stabiliser » en faisant « travailler ensemble » la section junior et la section plus « expérimentée ». Mais également **en organisant des stages dans les domaines de la mécanique ou encore de l'électricité** pour des enfants de 7 à 10 ans d'ici l'été 2024. La petite entreprise embauche donc, mais pas trop.

Deux échéances focalisent l'attention de Caroline et Samuel sur cette sai-

son 2023-2024 : **le 10 février 2024, pour la Coupe de Robotique Junior Auvergne-Rhône-Alpes** à laquelle devrait participer l'équipe junior, puis **du 8 au 12 mai 2024 pour la Coupe de France de Robotique** à laquelle devraient concourir l'équipe adulte et l'équipe junior si elle est qualifiée. Le bon moment pour s'exposer au firmament ? C'est tout le mal qu'on leur souhaite !



Si vous souhaitez en savoir plus sur le Club Robotique de Riom ou même le rejoindre, allez donc faire un tour sur le site internet de l'association : www.riombotique.fr. Et si vous voulez voir le robot en marche, c'est ici que ça se passe : poivron-robotique.fr



FORUM

L'avenir est au dialogue !

Le 22 novembre dernier, plus de 80 personnes prenaient place sur des gradins disposés en arc de cercle dans la salle de conférence du cinéma Arcadia. Sur les visages de l'assemblée, pour une très large part riomoise, se dessinait une curiosité un brin circonspecte. Qu'est-ce que cet événement qui s'annonçait sur les « sucettes » Decaux de la ville sous l'image de statues gréco-romaines figées dans des attitudes pour le moins anachroniques ? Une réunion publique ? Un meeting ? Une rassemblement de cyclistes fomentant une révolution (pardon, une « vélorution ») ?

Rien de tout cela ! Il s'agissait de la **toute première édition de FORUM, un nouveau format d'échange citoyen lancé par la Ville et les conseils de quartiers** sur l'initiative de ces derniers. Ce soir du 22 novembre, le thème était celui de la mobilité esquissé dans le dossier du VAR009. Pour lancer le débat, une animatrice et trois intervenants positionnés debout face aux gradins : Samuel Raveneau, fondateur des Cycles Sémaphore à Riom, Pascal Goumault, Directeur des partenariats mobilité durable chez Michelin et impliqué dans la démarche *Movin'on*, et Frédéric

Faucon, enseignant chercheur à l'Université Clermont Auvergne, maître de conférences en géographie et élu dans le Puy-de-Dôme.

Ce soir-là, pendant deux heures il a été question de pistes cyclables, d'intermodalité, de partage de l'espace public, de véhicule autonome, de consommation d'espaces, de modèle social... Ce soir-là, la parole s'est diffusée des intervenants aux gradins d'où citoyens, élus, professionnels du vélo, cadres d'entreprises, jeunes et moins jeunes prirent la parole pour partager leur approche de la mobilité.

FORUM, ce n'est pas une conférence où des « experts » déroulent du haut de leur estrade une intervention minutée devant un public attentif et silencieux. **FORUM, ce n'est pas un meeting politique** où des élus viennent discourir devant un auditoire acquis. FORUM, ce n'est pas une réunion municipale où des techniciens viennent expliquer aux riverains pourquoi la Ville va passer leur rue à sens unique. **FORUM, c'est un espace d'expression ultra participatif où chacun peut intervenir sur un sujet qui le concerne.**

FORUM s'adresse aux Riomois qui comme nous, sont convaincus que l'avenir n'est pas aux réseaux sociaux ni aux pétitions et encore moins aux silences résignés, mais qu'il est possible (et surtout souhaitable !) de **se parler publiquement pour faire émerger une réflexion collective**. Une réflexion qui pourra se poursuivre et **s'enrichir dans les conseils de quartier** et qui sait, se traduire par des actions concrètes... Mais d'abord, commençons par recréer du lien ! Réapprenons à nous parler avec conviction et bienveillance ! En citoyens dignes de ce nom !

À l'heure où s'imprimeront ces lignes, le premier rendez-vous dédié à la mobilité aura été suivi d'un deuxième consacré au projet de refonte du site internet de la Ville. D'autres encore arriveront d'ici l'été 2024 sur la culture, l'eau, le sport ou encore le projet de revitalisation des prisons...

D'ici là, retrouvons-nous le 15 février à 20h aux Écoles d'Arts (faubourg de La Bade) pour parler de l'Art et de la Culture à Riom !

Riom fait un pas de plus sur la voie de la solidarité

Voilà un projet qui s'est mis en place discrètement, sans se crier sur les toits. Pourtant les élus y tenaient. Ils l'ont donc fait. Le 4 décembre, **la Ville signait une convention de partenariat avec la Mutuelle Just pour se doter d'une mutuelle communale**. Un partenaire qui a fait ses preuves au plan national puisqu'il accompagne déjà plus de 800 communes sur des projets de ce type. L'appel à partenariat lancé par la Ville, qui a donné lieu à plusieurs candidatures étudiées par une commission d'élus avant que le choix ne se porte sur la Mutuelle Just, avait pour objectif d'esquisser une réponse à l'enjeu de plus en plus prégnant de l'accès aux soins. Cet accès toujours plus contraint, qui s'inscrit dans un contexte de non recours mais également de rupture des droits, appelait en effet une réponse adéquate.

La mutuelle communale, qui s'adresse à tous, devrait faciliter l'accès aux soins pour un certain nombre de Riomais qui bénéficieront de tarifs avan-



tageux en termes de cotisation (tarifs négociés par la Ville), et d'avantages tels que le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40€ pour chaque ayant droit, ou encore un accès gratuit à la téléconsultation.

Cette démarche s'inscrit dans **la politique de solidarité engagée par la Ville à destination des populations les plus fragiles**, en particulier lorsqu'elles sont amenées à renoncer à une complémentaire santé pour des raisons de

coût ou d'économie. Reste désormais à faire connaître cette démarche et à en expliquer les modalités...

Une première permanence s'est tenue le 14 décembre dernier au CCAS de Riom et **une réunion d'information le 15 janvier** à la Maison des Associations. Si vous souhaitez en savoir plus, renseignez-vous auprès du CCAS situé 15 rue du Docteur Ducher et joignable au 04 73 33 49 00.

Une verrue de moins en entrée de ville !



Qui n'a pas déjà observé avec une moue réprobatrice, la « verrue » qui pollue au propre comme au figuré le sol et le paysage de l'entrée de ville nord sur la route de Paris ? Cette ancienne station service qui s'étend sur deux parcelles d'une surface totale de plus de 1500m², est inactive depuis le début des années 2000 et n'a depuis lors plus été entretenue par son propriétaire. Aussi, après que le Maire ait fait usage de ses pouvoirs de police, **la Ville a engagé**

une procédure de déclaration d'état d'abandon puis d'expropriation. Bien lui en pris puisque les différentes démarches engagées et portées devant la Justice lui permettent aujourd'hui de se rendre propriétaire du site. Ou quand la persévérance paye !

Il reste désormais à procéder aux **diagnostics pour la démolition et la dépollution des sols** en vue d'une réutilisation de ces parcelles à des fins de stationnement, ainsi qu'il a

été clairement établi dans le cadre de la démarche d'expropriation. Une bonne chose de faite donc, qui devrait permettre de valoriser au mieux ces parcelles dont la surface réellement exploitable est somme toute réduite et morcelée. **La création d'une zone de stationnement sur cet espace** devrait par ailleurs permettre de délester les espaces de stationnement anarchiques à proximité, notamment sur le foncier qui fait face au célèbre « Clean » et qui a été identifié pour accueillir demain la future aire de camping-cars.

Se posera alors la question des aménagements paysagers sur cet espace. La réponse reste suspendue à la réalisation des diagnostics avant travaux et des études d'aménagement. En attendant, la zone a fait l'objet d'un gros ménage de printemps avant l'heure. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça ne lui fait pas de mal !



Vers une refonte de la stratégie de stationnement

S'il est bien un sujet qui crispe (à Riom comme ailleurs), c'est celui du stationnement. Alors que les projets devraient s'accélérer sur le centre-ville, les élus ont considéré qu'il était temps de définir une nouvelle stratégie de stationnement. Pour cela, plusieurs axes ont été identifiés. Le premier consiste à **encourager un report du stationnement** sur des « poches » à proximité immédiate du centre-ville. Le deuxième consiste à étudier l'opportunité de **créer des parkings avec barrière et une tarification adaptée** en fonction du statut de l'utilisateur et des périodes de la journée. Le troisième axe concerne le volet financier, en particulier la politique tarifaire (particulièrement accommodante à Riom) et l'attractivité des abonnements pour les riverains et commerçants - **tout en consolidant l'heure gratuite qui favorise le turn-over dans l'hyper-centre**. Enfin, une réflexion pourra porter sur l'aménagement de **parkings « de dissuasion » en périphérie (avec navettes ?)** et de stationnements privatifs pour les résidents du centre-ville en intégrant l'enjeu des bornes de recharge électrique.

Dans cette idée, **les élus sont allés à la rencontre des commerçants et du conseil de quartier Centre-Ville/Gare** avec qui les échanges se poursuivent. À ce jour, aucune décision n'a été prise exceptée celle de maintenir fermée à la circulation et au stationnement la partie centrale du Pré Madame (même si la partie la plus au nord a été rouverte temporairement pour les fêtes de fin

d'année) et d'opérer une « compensation immédiate » avec le **passage en gratuité du Boulevard Chancelier de l'Hospital** (dont le taux d'occupation était de moins de 30% lorsqu'il était payant). Si cette gratuité pourrait demain être maintenue, des aménagements légers seraient susceptibles d'offrir des stationnements supplémentaires au bas de la prison.

Le **projet de renaturation du Pré Madame** (voir photo ci-contre) devrait ainsi impliquer un délestage par zones de stationnement, et s'accompagner d'une optimisation des espaces de stationnement à proximité voire d'une création de nouveaux espaces. La place des Martyrs de la Résistance pourra par ailleurs faire l'objet d'un traitement spécifique dans le cadre du projet de revitalisation de la maison d'arrêt.

Ainsi il reste encore à faire, mais la réflexion collective avance. Celle-ci intègre d'ores-et-déjà les mutations majeures à venir en termes d'évolution urbaine autour et dans le centre-ville de Riom : la renaturation du Pré Madame destiné à redevenir un lieu de vie et d'animations, **le réaménagement des boulevards**, la création d'une liaison nord-sud au niveau de l'ancien centre de détention, la consolidation des commerces de centre-ville...

À ce stade les perspectives restent ouvertes, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos avis et réflexions sur cette question si débattue du stationnement !

Le quartier gare en chantier

Les projets de rénovation urbaine sont parfois affaire d'opportunité. C'est le cas de l'avenue Archon-Despérouses où les récents travaux de réseaux réalisés par Riom Limagne et Volcans ont fourni l'occasion à la Ville d'engager un important projet de restructuration. L'objectif : **sécuriser les modes de déplacement « doux »** dans une avenue qui permet de rejoindre directement le centre-ville depuis la gare, et **améliorer le cadre de vie des riverains**.

Premier objectif : favoriser les mobilités « douces ». Pour ce faire, il convient de **revoir le partage des espaces** entre les différents modes de déplacement. Et comme vous le savez, rien n'encombre plus l'espace public que les voitures lorsqu'elles sont stationnées ! D'où le choix de réduire les places de stationnement, de 61 à 28 places, pour ne conserver que du stationnement résidentiel et favoriser un report du stationne-

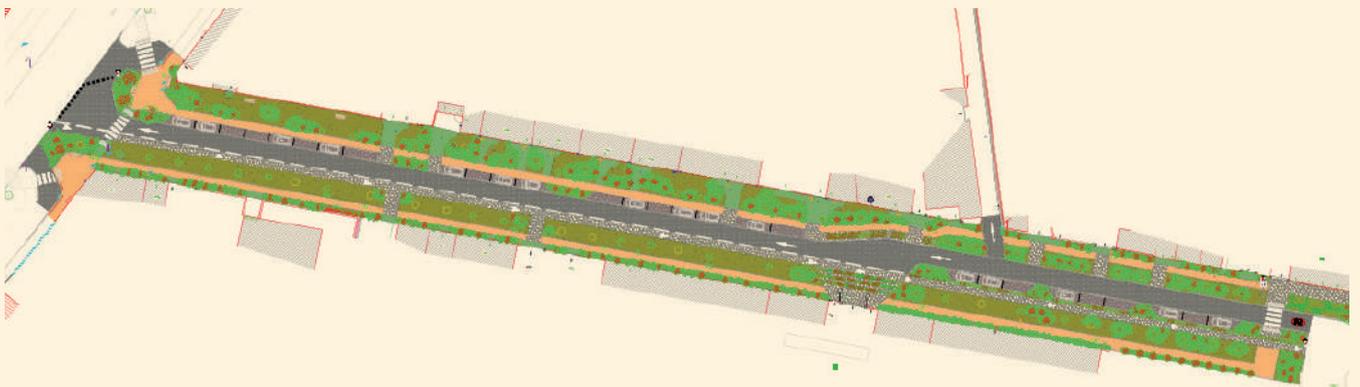
ment pendulaire sur le parking situé à l'entrée de la rue. La voie conservera son sens de circulation actuel (sens unique est/ouest) et une bande cyclable permettra le contresens des vélos en (relative) sécurité. Les conditions seront dès lors réunies pour **instaurer une circulation apaisée sur cet espace**.

Deuxième objectif : améliorer le cadre de vie. L'enjeu cette fois est de **renaturer l'espace public** en conservant les arbres existants et en prévoyant une végétation basse pour compléter les zones ombragées. Par ailleurs, la Ville souhaite **valoriser le « frontage »** (espace situé entre le pied des façades et le trottoir) en proposant notamment aux riverains une palette végétale qui leur permettra d'embellir leurs pieds de façade et accessoirement de disposer de plus d'intimité chez eux. Un embellissement qui se traduira également par le choix des matériaux pour la

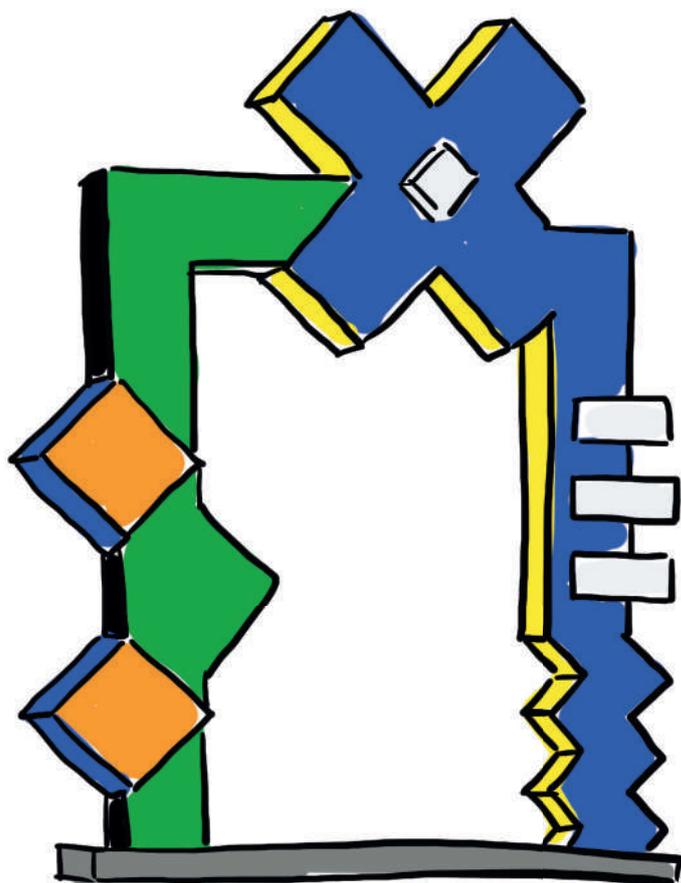
chaussée, les devants de porte et les mobiliers (bancs) afin de préserver le caractère de la rue.

Cette renaturation de l'espace public devrait permettre de lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains. De même que **le choix de surfaces perméables pour favoriser l'infiltration** des eaux pluviales, qui permettront d'améliorer la fertilité du sol et le développement de la végétation et de constituer des réserves d'eau dans le sol.

Enfin, ces aménagements devraient s'accompagner de **la création d'une zone de retournement à la place du rond-point** pour abaisser la vitesse à l'entrée de la rue. Il est également prévu de **renaturer le parvis devant le collège Michel de l'Hospital** pour créer un îlot de fraîcheur devant l'établissement.



L'avenue Archon-Despérouses passée à la moulinette du bureau d'études de la Ville.



La « Porte de Rougemont » repart pour vingt hivers

Lorsque le peintre et sculpteur Guy de Rougemont, par ailleurs membre de l'Académie des Beaux-Arts, s'attèle à la création d'une oeuvre commandée par la Ville de Riom (nous sommes à la fin de 1985), il a comme tout artiste une idée bien précise en tête. Il est notamment clair dans son esprit que **l'oeuvre qui verra le jour devra subir l'effet du temps qui passe**, et que cet effet participera de l'oeuvre elle-même. C'est dans ce contexte qu'en mai 1987, se dresse à l'angle du Faubourg Bardou la « Porte du Soleil ». Voici ce qu'en disait son auteur en septembre 1985, au moment de la description du projet de sculpture :

« Porte symbolique, située sur la RN9, à l'entrée Ouest de la ville, sur l'axe Paris-Clermont-Ferrand : elle sera diurne ou solaire pour le voyageur venant du Nord, et nocturne ou lunaire pour celui venant du Sud. Placée en un point tangent au Boulevard circulaire enfermant la ville, cette porte ouverte sera

une invitation joyeuse à y pénétrer. Sa composition faite d'éléments géométriques simples – immédiatement reconnaissables par tous – fera référence pour certains à des éléments stylistiques de l'architecture de la Renaissance ; pour d'autres à un jeu de construction ; d'autres encore y verront l'emprunt à des civilisations lointaines... Lieu possible de dérives culturelles multiples, la porte polychrome sera la métaphore de l'ouverture à tous de la ville de Riom ; perpétuant ainsi sur un mode contemporain, sa très ancienne tradition. »

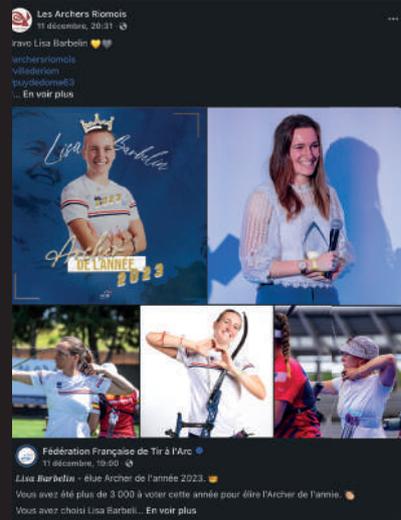
Or depuis cette présentation magistrale, force est de constater que le temps a bel et bien fait son oeuvre et que la sculpture de l'artiste n'en est pas sortie indemne. Couleurs ternies, peinture écaillée : l'invitation à pénétrer la porte n'est pas des plus joyeuses. Malgré une réfection de l'oeuvre en 2009, les Riomais voient se dégrader cette porte dont on

n'ose pas imaginer qu'elle est un reflet de la ville dans laquelle elle invite à entrer... Si Guy de Rougemont refuse catégoriquement de voir son oeuvre souillée de quelque main qu'il soit, sa mort en août 2021 rebat les cartes. **Des échanges avec ses ayants droit** permettent alors d'envisager un bon coup de pinceau qui devient d'autant plus nécessaire que l'entrée sud de la ville fait l'objet d'un projet de réhabilitation d'ampleur.

Lorsqu'est inaugurée la « Promenade François Michelin » à l'entrée sud de la ville la Porte est toujours là, plus triste et défraîchie que jamais. Mais le projet de restauration avance et se concrétise en octobre dernier avec l'intervention de l'entreprise Finidome basée à Clermont-Ferrand. **Depuis, la « Porte du Soleil » a retrouvé son éclat d'antan**, et elle est désormais prête à subir les effets dévastateurs des vingt prochains hivers. Comme une deuxième vie pour cette allégorie du temps qui passe...

#VAR #RIOM

Partagez avec nous vos plus belles photos de Riom sur les réseaux sociaux avec les #VAR et #Riom pour être publiés dans le prochain *Vivre à Riom* !



fotoponk Suivre

12 J'aime
 fotoponk l'Hotel pour ce week end
 #journesdupatrimoine #riom #villederiom #prison
 16 septembre

dadanzaza Riom Suivre

Aimé par baabieriom et 29 autres personnes
 dadanzaza Plaine de la Limagne #riom
 #plainedelalimagne #auvergne #auvergnerhonealpes
 #auvergneturisme #auvergne_horizon
 #auvergnehonealpestourisme #auvergne_focus_on
 #auvergneexploration #puydedome
 #departementdupuydedome #champs #ciel
 #coucherdesoleil #nuages #63 #villederiom
 1 novembre

madargue Basilique Saint-Amable de Riom Suivre

18 J'aime
 madargue « St Amable »
 Huile sur toile
 60 x 90 cm
 6 décembre 2022

cn_riom Suivre

45 J'aime

archersriomois Suivi(e)

Aimé par caro_line_lpz, lisa.barbelin.oly et 116 autres personnes
 archersriomois Soirée des champions 2023 !
 #ffta #archersriomois #agglo_rlv #villederiom
 9 décembre

julien.veysseyre Aubière Suivi(e)

129 J'aime
 julien.veysseyre @iacourstache63 2023 engagé sur le 10km

pierre_namasse_pas_mousse Riom Suivre

Aimé par auvergneturisme, baabieriom et 45 autres personnes
 pierre_namasse_pas_mousse La Sainte Chapelle prise depuis la tour de l'horloge de Riom .

photospause Basilique Saint-Amable de Riom Suivre

Aimé par baabieriom et 124 autres personnes
 photospause St Amable et ses secrets #eglise

spaceinvaderarchives Riom Suivre

Aimé par baabieriom et 114 autres personnes
 spaceinvaderarchives Serait-ce un Space couleur lave de volcan?

MIEUX QU'ATTENDRE... AGIR !

Lors du FORUM du 19 novembre dernier consacré à la mobilité, un citoyen riomois avouait être en « attente » d'une « vision politique active et ambitieuse » de la part de « ses élus » sur la mobilité. Cette attente se situait plus particulièrement au niveau des « infrastructures cyclables » censées encourager « le report modal » car selon lui, nombreux sont les gens qui voudraient faire l'effort (de circuler autrement qu'en voiture) mais ne le peuvent pas faute d'infrastructures adaptées à Riom.

Nous étions un certain nombre d'élus présents dans la salle ce soir-là ou qui avons suivi les échanges sur la chaîne Youtube de la Ville. Et nous avons trouvé cette intervention entre toutes particulièrement éclairante. En effet, **celle-ci exprime d'abord une attente à notre égard, élus de la Ville de Riom.** Que cette attente existe, sur le sujet des mobilités en particulier, nous le savons puisqu'elle est à la base de notre responsabilité d'élus. Mais il est toujours bon - et stimulant - de se l'entendre exprimer clairement comme ce fut le cas ce soir-là.

Ensuite, cette intervention rappelle le rôle déterminant de la vision politique dans la conduite du changement. Mieux encore : elle laisse entendre que les choix politiques et leur concrétisation (dans ce cas, sous forme d'« infrastructures cyclables ») d'une certaine façon précèdent le changement auquel les citoyens sont déjà prêts. En clair : **nous (citoyens) sommes prêts à changer, mais donnez-nous (vous élus) concrètement les moyens de le faire !**

C'est, au fond, la définition du courage politique : **faire, suivant une vision politique et sans craindre d'aller contre l'avis de la majorité, pour provoquer le changement.** Comme nous avons fait en divisant par deux les voies de circulation automobile à l'entrée sud de la ville, ou bien encore comme nous faisons à travers une stratégie d'urbanisme qui consiste à « construire la ville sur la ville ». Car il en va des mobilités comme du reste...

Pourtant, quelque chose dans cette intervention nous pose question. Celle-ci suppose en effet que les citoyens seraient condamnés à attendre que les élus « fassent » avant de pouvoir eux-mêmes participer au changement. **Comme si VOS aspirations et VOS attentes étaient prisonnières de NOTRE vision et de NOTRE action.** Comme si vous citoyens étiez voués à rester « à la remorque » du politique sans jamais pouvoir être au départ du changement...

Nous considérons nous, élus de la majorité, que **« l'attente » des citoyens oblige réellement le politique dès lors que cette attente devient active.** Nous considérons que lorsqu'ils ne se contentent plus d'attendre mais qu'ils « prennent l'initiative », les citoyens deviennent acteurs du changement dans leur ville. Et de l'attente à l'action, il n'y a qu'un pas qu'il n'est pas si facile de franchir !

Il est plus facile de donner des leçons de « démocratie participative » comme celle qui nous fut délivrée, non sans une certaine audace, dans une précédente tribune. Hélas ces leçons ne dépasseront jamais le cadre réservé à ces tribunes, tant qu'on n'encouragera pas les citoyens à agir. Elles ne seront jamais que d'impuissants slogans politiques, tant qu'on ne considérera pas ENFIN ET UNE BONNE FOIS POUR TOUTES que **le changement tient au moins autant à l'action des citoyens qu'à celle des élus qui les représentent.**

Les citoyens sont les premiers acteurs de leur ville. C'est à partir de ce postulat que se sont constitués les conseils de quartiers qui sont à l'initiative de FORUM. Pour que les Riomois qui se sentent particulièrement sensibilisés à une thématique, puissent la partager à tous et **être à l'initiative d'une réflexion qui est à la base de toute action collective.** Pour qu'ils osent enfin sortir de leurs « communautés d'usagers » et **s'inscrivent dans une démarche authentiquement participative.** Pour que les voix qui portent s'expriment aux oreilles de tous... et d'abord à celles des élus. Parce que **le courage politique n'est rien sans le courage citoyen...**

Pour la majorité municipale,
Rassemblés pour Riom
contact@rassemblepourriom.fr

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES TÂCLE SÉVÈREMENT LA GESTION PATRIMONIALE DE LA VILLE DE RIOM

La Chambre régionale des Comptes (CRC) a vérifié les comptes de la ville portant sur les années 2017 et suivantes. Elle a rendu son rapport, que **nous tenons à votre disposition sur simple demande par mail** (81 pages) et **fait 8 recommandations**, portant sur différents domaines.

Il y aurait beaucoup à dire mais nous n'avons à disposition que quelques lignes. Nous avons choisi de mettre l'accent sur **la gestion du patrimoine immobilier de la ville**, donc des riomois.

Les magistrats de la CRC relèvent que **« les conditions de plusieurs transactions immobilières n'ont guère pris en considération le cadre légal de référence en vigueur ».** En clair, **des libertés ont été prises par la municipalité dans l'application de la loi.**

Deux exemples :

- **La société immobilière Chrysalix**, créée par un établissement d'enseignement privé : l'école française de communication, d'audiovisuel et de marketing (EFCAM), a **bénéficié de « libéralités réitérées ».** En clair, **des avantages indus et répétés.** L'intérêt général et la gestion des deniers publics n'ont donc pas été respectés. La majorité municipale a cédé, à cette société, à des conditions très avantageuses les anciennes archives puis l'ancienne bibliothèque. Dans le même temps, la municipalité assurait l'hébergement temporaire de cette société à des prix défilants toute concurrence !

La CRC dénonce le prix de cession des anciennes archives pour 10 000 euros à l'EFCAM alors que l'estimation par les services de l'Etat s'élève à 220 000 euros.

Quelques mois, plus tard, l'EFCAM revend les archives pour 60 000 euros à la communauté d'agglomération RLV, après que le maire de Riom ait expressément renoncé au bénéfice du pacte de préférence (qui aurait permis à la Ville de récupérer son bien). **Selon les termes de la CRC que nous reprenons intégralement « il est à noter que le renoncement au pacte de préférence procède d'une simple décision du maire, abandon qui a définitivement consacré l'extraction d'un bien du patrimoine communal, à vil prix ».** Le maire n'a pas défendu l'intérêt de la Ville et des Riomois. Il a fait perdre de l'argent à la commune.

- Le couvent des Rédemptoristes, qui abrite aujourd'hui l'école de musique et d'arts plastiques. **La CRC dénonce le montage juridique choisi par la ville et la communauté d'agglomération pour contourner la législation financière en vigueur, au bénéfice de l'agglomération.** La CRC juge la convention de mise à disposition de l'ancien couvent à la ville par l'intercommunalité **« pas compatible avec le régime de la domanialité publique ».** Elle invite la commune à se rapprocher de RLV afin de revoir cette convention qui « en l'état ne préserve aucunement du risque d'éviction de la commune ». Non-respect des règles, non-respect des intérêts de la Ville et de ses habitants, voilà ce qu'a révélé la CRC dans cette affaire.

La gestion patrimoniale d'une commune, n'en déplaît à l'exécutif municipal, ne se gère pas comme une entité privée. Elle doit défendre, de manière indépendante, l'intérêt général et manifestement sur les deux opérations ci-dessus, ce ne fut pas le cas. Vous pouvez compter sur nous pour vérifier que l'ensemble des recommandations de la CRC soient mises en œuvre d'ici la fin du mandat. En attendant, nous vous souhaitons, à toutes et à tous, **une excellente Année à Riom.** Que 2024, vous apporte tous les bonheurs du monde et même un peu plus.

Que 2024 soit aussi l'année où une marque de reconnaissance à l'égard de Georges DANTON voie enfin le jour. Georges DANTON a beaucoup apporté à Riom et le 11 janvier 2021, nous avons demandé à Monsieur le Maire qu'un lieu porte son nom. Nous attendons toujours...

Véronique LYON, Christine PIRÈS BEAUNE,
Bruno RESSOUCHE
Riom collectivement
riomcollectivement@gmail.com

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 DE LA VILLE DE RIOM EN DÉBAT : INTERVENTION DE BORIS BOUCHET (EXTRAIT) LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DE RIOM DU 11 DÉCEMBRE 2023

Lors de ce débat, des convergences sont espérées malgré le contexte actuel empreint d'inflation, d'escalade des coûts de l'énergie, d'injonctions unilatérales de l'État mais aussi d'urgence pour la transition écologique. Ces facteurs génèrent un surcoût sérieux pour la commune, sans aucune compensation financière de l'État.

Un contexte financier opprimant, non pas pour le seul Riom, mais pour toutes collectivités locales et ce pour 5 raisons :

- Les diminutions des dotations de l'État et des compensations d'impôts supprimés ces dernières années.
- La baisse des impôts payés par les entreprises depuis la suppression de la taxe professionnelle.
- L'absence de compensation par l'État de l'amélioration indispensable des rémunérations des fonctionnaires en 2022-2023 dont il est le promoteur.
- L'inflation qui pèse sur la commune.
- La hausse du coût de l'énergie qui impacte tout autant.

Dans ce cadre contraint, notre commune doit persister à maintenir la qualité du service public local, à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à favoriser le développement d'une politique environnementale ambitieuse. Cette politique municipale pour l'avenir et le soutien aux Riomais par des services publics conformes aux besoins et par une politique environnementale à la hauteur des enjeux de transition écologique, favorisant un meilleur vivre ensemble nécessite d'autres choix à l'échelle nationale.

La conception budgétaire, c'est tendre à réaliser ces objectifs, c'est cela faire de la politique. Parfois certains membres de votre majorité revendiquent « Ne pas faire de politique ». Une telle démarche c'est laisser faire, gérer la misère, accepter d'administrer en vassal de l'Etat. Il ne s'agit pas là de posture politicienne mais de revendiquer, en tant qu'élus locaux, les moyens pour mener les politiques publiques contribuant au mieux vivre de nos concitoyens, c'est pour cela qu'ils nous ont tous mandatés. Ce soir nous parlons d'orientations budgétaires, l'occasion, devant nos concitoyens, de demander à l'État ce dont notre ville a besoin. Pour notre groupe, il s'agit :

- **Du rétablissement de la dotation de l'Etat aux collectivités territoriales au niveau où elle était en 2012.**
- **Du blocage des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.**
- **De l'augmentation du « Fonds Vert » mis en place par l'État.**

Certes pouvons-nous nous réjouir pour 2023, la seule fois depuis 2014, que l'enveloppe globale de dotation perçue soit en hausse, mais c'est une duperie due au retour de la Dotation de Solidarité Rurale « Bourg-Centre ». Depuis 2014, nous avons perdu 12 millions d'euros cumulés. Ce chiffre n'est pas présent dans ce rapport mais c'est celui que je souhaite communiquer à nos concitoyens : 12 Millions ! Voilà ce dont l'État nous a privé depuis 2014. Une des raisons de la colère des élus locaux. Je reprendrai donc les mots de conclusion de la résolution du congrès de l'Association des Maires de France : « Face à une France du repli et de la crainte, les Communes, leurs élus et leurs équipes portent l'espérance d'une France ouverte, créative, active, solidaire. Nous attendons de l'Etat confiance et liberté. Ce serait un changement majeur et tellement nécessaire ! »

Quant à la suite de ce cycle budgétaire pour notre commune, le groupe « Un Nouveau Souffle pour Riom », comme il le fait annuellement, vous adressera prochainement 4 propositions pour le budget primitif 2024 sur les thèmes : Jeunesse – Solidarité – Sport - Transition écologique. Nous espérons que vous serez sensibles à nos propositions et que des convergences pourront être établies lors du prochain conseil municipal.

*Boris Bouchet, Nathalie Niort,
Audrey Laurent, Michel Bages et
Mathéo Hebert*

Un Nouveau Souffle pour Riom
nouveausoufflepourriom@gmail.com

